

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 26539

Numéro SIREN : 811 599 406

Nom ou dénomination : PKF Arsilon Commissariat aux Comptes

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2022 sous le numéro de dépôt 168141

**TRAITÉ D'APPORT PARTIEL D'ACTIF**

**de la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes**

**à la Société PKF Arsilon Conseil**

**ENTRE LES SOUSSIGNÉES :**

- ❖ La Société **PKF Arsilon Commissariat aux Comptes**,  
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 901 259 €,  
dont le siège social est à PARIS (75008), 47, rue de Liège,  
immatriculée sous le numéro SIREN 811 599 406 R.C.S. PARIS,  
représentée par Monsieur Pierre-Yves BOIX, Président dûment habilité aux fins des  
présentes en vertu d'une délibération de l'Associée Unique en date du 21 décembre 2022,

*Ci-après dénommée "la Société apporteuse",  
D'UNE PART,*

**ET :**

- ❖ La Société **PKF Arsilon Conseil**,  
Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 €,  
dont le siège social est à PARIS (75008), 47, rue de Liège,  
immatriculée sous le numéro SIREN 913 046 835 R.C.S. PARIS,  
représentée par Monsieur Laurent GRAVIER, co-gérant dûment habilité aux fins des  
présentes en vertu d'une délibération de l'Associée Unique en date du 21 décembre 2022,

*Ci-après dénommée "la Société bénéficiaire",  
D'AUTRE PART,*

**PRÉALABLEMENT A LA CONVENTION D'APPORT PARTIEL D'ACTIF FAISANT  
L'OBJET DU PRÉSENT ACTE, IL A ÉTÉ EXPOSÉ CE QUI SUIT :**

**EXPOSÉ**

En vue de réaliser l'apport partiel par la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes de sa branche complète et autonome d'activité d'exercice de la profession d'expert-comptable, ainsi que ses activités accessoires telles que les prestations afférentes au conseil, à la consolidation, à la paie et au social, au juridique et fiscal et d'accomplissement de prestations, notamment de formations, ainsi que toutes ses participations dans les Sociétés filiales ayant la même activité (les Sociétés Ecoute, FSE Cannes, FSE Sogeni, FSE Sophia et Social Expertise), à la Société PKF Arsilon Conseil, cette opération sera placée, conformément à la faculté offerte par l'article L. 236-22 du Code de commerce, sous le régime juridique des scissions défini aux articles L. 236-6-1 et L. 236-16 à L. 236-21 du Code de commerce.

**I - Caractéristiques des Sociétés**

**1. Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes :**

- ✓ Forme : Société par Actions Simplifiée.
- ✓ Objet, tel qu'indiqué au Registre du Commerce et des Sociétés : l'exercice de la profession d'expert-comptable et de commissaire aux comptes.
- ✓ Durée de la Société : 99 ans et ce, à compter du 26 mai 2015.
- ✓ Capital social : 1 901 259 €. Il est réparti en 211.251 actions de 9 € de nominal chacune, intégralement libérées.
- ✓ Commissaire aux Comptes titulaire : Société AUDIT CONSEIL France INTERNATIONAL, domiciliée à VINCENNES (94300), 11, rue des Laitières.
- ✓ Siège et établissement principal : 47, rue de Liège – 75008 PARIS (SIRET n°811 599 406 00279).
- ✓ Etablissements secondaires et complémentaires :
  - 14, Boulevard Alsace Lorraine - 80000 AMIENS (SIRET n°811 599 406 00063)
  - 220 avenue des Granges Bardes - 01000 BOURG EN BRESSE (SIRET n°811 599 406 00295)
  - 4, rue de Segonzac - 16100 COGNAC (SIRET n°811 599 406 00048)
  - 11 E, Boulevard Rembrandt - 21000 DIJON (SIRET n°811 599 406 00204)
  - 122 route du Médoc Immeuble Allure - 33110 LE BOUSCAT (SIRET n°811 599 406 00287)
  - 129, avenue de Sablard - 87000 LIMOGES (SIRET n°811 599 406 00238)
  - 87, rue de Sèze 2ème étage - 69006 LYON (SIRET n°811 599 406 00337)
  - 87, rue du Molinel – Ensemble Immobilier Business Park - 59700 MARCQ EN BAROEUL (SIRET n°811 599 406 00352)
  - 8, rue Euthymènes - 13001 MARSEILLE (SIRET n°811 599 406 00360)
  - 198, rue Etienne Lenoir – Lotissement Frejorgues Est II - 34130 MAUGUIO (SIRET n°811 599 406 000378),
  - 31, avenue Simone Veil Immeuble Palazzo - 06200 NICE (SIRET n°811 599 406 00311)
  - 227, avenue Alfred Nobel - 64000 PAU (SIRET n°811 599 406 00345)
  - 1, faubourg de Bretagne et 4, rue de Crinon - 80200 PERONNE (SIRET en cours)
  - 9, rue du Président Sadate - 29000 QUIMPER (SIRET n°811 599 406 00113)
  - Terre-plein du Port - 29740 PLOBANNALEC-LESCONIL (SIRET n°811 599 406 00121)
  - Urban Quartz - 22, rue de l'Alma - 35000 RENNES (SIRET n°811 599 406 00246)

- 49, boulevard Léon Blum - 02100 SAINT-QUENTIN (SIRET en cours)
- 12/14/16, rue du Rhône Ensemble Immobilier le Verdiane - 67100 STRASBOURG (SIRET n°811 599 406 00329)

## **2. Société PKF Arsilon Conseil :**

- ✓ Forme : Société à Responsabilité Limitée.
- ✓ Objet, tel qu'indiqué au Registre du Commerce et des Sociétés : l'exercice de la profession d'expert-comptable, la réalisation de toutes opérations qui se rapportent à cet objet social, l'accomplissement de prestations de formations, et la détention de participations dans des entreprises de toute nature sous le contrôle du conseil régional de l'Ordre.
- ✓ Durée de la Société : 99 ans et ce, à compter du 2 mai 2022.
- ✓ Capital social : 1 000 €. Il est réparti en 50 parts sociales de 20 € de nominal chacune, intégralement libérées.
- ✓ Siège et établissement principal : 47, rue de Liège – 75008 PARIS (SIRET en cours).

## **3. La Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes est Associée Unique de ma Société PKF Arsilon Conseil.**

La Société apporteuse et la Société bénéficiaire déclarent qu'elles sont imposées à l'impôt sur les Sociétés.

## **4. Monsieur Laurent GRAVIER est co-gérant de PKF Arsilon Conseil et Monsieur Pierre-Yves BOIX, Président de la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes, est également co-gérant de la Société PKF Arsilon Conseil.**

### **II - Motifs et buts de l'apport partiel d'actif**

L'apport partiel d'actif de la branche d'activité d'expertise comptable, de ses activités accessoires et de la détention de titres de participations dans des Sociétés ayant la même activité, fait suite à la fusion par absorption de la Société PKF Arsilon par la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes, qui fait elle-même suite à la fusion simplifiée de la Société PKF Arsilon CAC par la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes.

Il est réalisé dans un objectif de rationalisation, de restructuration interne et de simplification de l'organigramme juridique du groupe PKF Arsilon auquel appartiennent les deux Sociétés et dont la Société PKF Arsilon Holding est la Société mère.

Il permettra de scinder les activités d'expertise-comptable (et activités accessoires), de celles de commissariat aux comptes, en ce compris la gestion des participations dans les Sociétés ayant lesdites activités. Aux termes de cette restructuration et de la distribution en nature des titres issus du présent apport partiel d'actif par la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes au profit de sa Société mère PKF Arsilon Holding, celle-ci détiendra une filiale ayant pour objet l'expertise comptable (et ses activités accessoires), détenant elle-même des participations uniquement dans des Sociétés d'expertise-comptable ou autres activités accessoires, ainsi qu'une filiale ayant pour objet le commissariat aux comptes, détenant elle-même des participations uniquement dans des Sociétés le commissariat aux comptes.

Elle devrait à la fois permettre de contribuer :

- ✓ à accroître l'efficacité du groupe ;
- ✓ et à rendre plus lisible la structure du groupe pour les partenaires commerciaux.

### **III - Comptes utilisés pour établir les conditions de l'apport**

Les comptes des Sociétés PKF Arsilon Commissariat aux Comptes et PKF Arsilon Conseil, utilisés pour établir les conditions de l'opération, sont ceux arrêtés au 1<sup>er</sup> juillet 2022, date de clôture du dernier exercice social de chacune des Sociétés intéressées et certifiés par le Commissaire aux Comptes de la Société apporteuse et approuvés par l'Associée Unique de la Société Bénéficiaire.

Les documents comptables de chacune des Sociétés soussignées figurent en Annexe 1.

### **IV - Méthode d'évaluation**

Les Sociétés apporteuse et bénéficiaire étant sous contrôle commun, les éléments d'actif et de passif apportés par la Société apporteuse sont évalués à leur valeur nette comptable au 30 juin 2022, conformément aux dispositions des articles 710 et suivants du Plan Comptable Général issus du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au traitement des fusions et opérations assimilées et modifié par le règlement n° 2017-01 du 5 mai 2017.

Cette évaluation n'entraîne aucune conséquence défavorable à l'égard de quiconque.

### **VI - Comité Social et Economique :**

Le Comité Social et Economique de la Société PKF Arsilon, préalablement absorbée par la Société apporteuse, a été consulté le 20 décembre 2022 sur la présente opération d'apport partiel d'actif et de la création en conséquence d'une unité économique et sociale et a exprimé un avis favorable.

**CECI EXPOSÉ, IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :**

**CHAPITRE I : Description des apports**

La Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes apporte à la Société PKF Arsilon Conseil, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous les conditions suspensives ci-après stipulées, ce qui est accepté par la Société PKF Arsilon Conseil, l'ensemble des éléments actifs et passifs, droits et obligations composant, à la date de réalisation définitive de l'apport, la branche complète et autonome d'activité d'expertise-comptable et de ses activités accessoires, telles que les prestations de conseil, de consolidation, de paie et de social, de juridique et fiscal et de formation, ainsi que la détention de participations dans des Sociétés ayant la même activité (et ainsi dans les Sociétés Ecoute, FSE Cannes, FSE Sogeni, FSE Sophia, et Social Expertise).

Cet apport est réalisé moyennant la prise en charge par la Société PKF Arsilon Conseil de tous les éléments de passif liés exclusivement et absolument à cette branche d'activité, tels que ces éléments d'actif et de passif existeront au jour de la réalisation de l'apport, étant précisé que, d'un commun accord entre les parties, l'apport sera réalisé à l'issue de la dernière des Assemblées Générales des Sociétés PKF Arsilon Commissariat aux Comptes et PKF Arsilon Conseil appelées à se prononcer sur ledit apport, avec effet au rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2022.

En conséquence, la désignation ci-après détaillée des éléments d'actif apportés à la Société PKF Arsilon Conseil et des éléments de passif pris en charge par elle, est faite sur la base des comptes annuels de la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes au 30 juin 2022, régulièrement approuvés par son Associé Unique par décisions du 22 décembre 2022, et ci-après dénommée "bilan de référence".

Ainsi que cela sera exposé ci-après au chapitre des déclarations fiscales, les éléments corporels et incorporels, objet du présent apport forment une branche complète d'activité au sens de l'article 210 B du Code Général des Impôts.

**I - Désignation des biens et droits apportés**

**A) Actif apporté**

**1. Eléments incorporels**

▪      Immobilisations incorporelles .....	2.600.995 €
--	-------------

**2. Eléments corporels**

▪      Terrains .....	0 €
▪      Constructions .....	0 €
▪      Autres immobilisations corporelles .....	2.669.856 €

L'ensemble des éléments corporels étant évalué à ..... 2.669.856 €

3. Immobilisations financières :	
▪ Participations .....	7.213.538 €
○ <i>SAS Ecoute</i> .....	1.727.415 €
○ <i>SARL FSE Cannes</i> .....	924.489 €
○ <i>SARL FSE Sogeni</i> .....	1.360.289 €
○ <i>SARL FSE Sophia</i> .....	1.921.933 €
○ <i>SARL Social Expertise</i> .....	1.279.412 €
▪ Autres immobilisations financières .....	328.823 €
L'ensemble des immobilisations financières étant évalué à .....	7.542.361 €
4. Stocks .....	0 €
5. Valeurs réalisées et disponibles	
▪ Avances et acomptes (versés sur commandes) .....	46.066 €
▪ Créances clients et comptes rattachés .....	15.720.270 €
▪ Clients douteux .....	627.623 €
▪ Clients factures à établir .....	6.416.052 €
▪ Personnel et comptes rattachés .....	11.370 €
▪ Créances fiscales et sociales .....	776.214 €
▪ Fournisseurs débiteurs .....	1.143.800 €
▪ Groupe et Associés .....	209.775 €
▪ Débiteurs divers .....	1.229.572 €
▪ Valeurs mobilières de placement .....	136.042 €
▪ Disponibilités .....	3.249.243 €
▪ Charges constatées d'avance .....	662.599 €
L'ensemble de l'actif circulant étant évalué à .....	30.228.626 €
Soit un montant de l'actif apporté de .....	43.041.838 €
	=====

B) Passif pris en charge :

1. Provisions pour risques et charges .....	150.000 €
2. Provision pour dépréciation clients .....	1.822.083 €
3. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit .....	413.727 €
4. Emprunts et dettes diverses .....	11.393 €
5. Groupe et Associés .....	3.157.977 €
6. Dettes fournisseurs .....	4.631.347 €
7. Fournisseurs Factures non parvenues .....	4.526.938 €
8. Dettes fiscales et sociales .....	10.064.488 €
9. Créditeurs divers .....	330.730 €

10. Clients créiteurs .....	482.355 €
11. Produits constatés d'avance .....	5.849.318 €
Soit un montant de passif apporté de .....	31.440.356 €
	=====

C) Actif net apporté :

Différence entre l'actif apporté et le passif pris en charge, l'actif net apporté par la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes à la Société PKF Arsilon Conseil s'élève donc à :

Total de l'actif apporté de .....	43.041.838 €
Total de passif apporté de .....	31.440.356 €
	=====

<b>Soit un montant d'actif net apporté de .....</b>	<b>11.601.482 €</b>
	=====

Le détail des éléments actifs et passifs composant la branche d'activité apportée figure en Annexe 1.

Il est fait observer que tous les éléments complémentaires qui s'avéreraient indispensables pour aboutir à une désignation précise et complète, en particulier en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité de la transmission résultant de l'apport, pourront faire l'objet d'états, tableaux, déclarations et de tous autres documents qui seront regroupés dans un acte additif aux présentes, établi contradictoirement entre les représentants qualifiés des deux Sociétés.

**Engagements hors-bilan**

Il est en outre précisé qu'en dehors des éléments d'actif et de passif visés ci-dessus, la Société PKF Arsilon Conseil prendra à sa charge les engagements contractés par la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes (par transmission de la Société PKF Arsilon, absorbée par fusion simplifiée) pour l'exploitation de la branche d'activité qui, en raison de leur caractère éventuel, sont repris "hors-bilan" dans les comptes de la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes et dont le détail figure en Annexe 2.

**Origine de propriété**

Le fonds de commerce transmis dans le cadre du présent apport appartient à la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes pour l'avoir reçu par apport partiel d'actif de la Société PricewaterhouseCoopers Entreprises, selon Traité en date des 6 novembre 2015 et 3 décembre 2015, régulièrement approuvé par l'Assemblée Générale du 22 décembre 2015.

**II- Propriété et Jouissance**

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-4 du Code de commerce, il est précisé que le présent apport sera, comptablement et fiscalement, réputé avoir un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2022.

En conséquence, et conformément aux dispositions de l'article R. 236-1, les opérations se rapportant aux éléments transmis au titre du présent apport et réalisées par la Société apporteuse à compter rétroactivement du 1<sup>er</sup> juillet 2022 et jusqu'à la date de réalisation définitive de l'apport, seront considérées de plein droit comme étant faites pour le compte de la Société PKF Arsilon Conseil qui supportera exclusivement les résultats actifs ou passifs de l'exploitation des biens transmis.

La Société PKF Arsilon Conseil, quant à elle, accepte de prendre le jour où elle entrera effectivement en possession des biens, tous les actifs et passifs, tels qu'ils existeront alors et comme tenant lieu de ceux désignés dans le présent traité d'apport, sur la base des comptes arrêtés au 30 juin 2022.

A cet égard, le représentant de la Société apporteuse déclare qu'il n'a été fait depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022 aucune opération autre que les opérations de gestion courante et qu'il s'engage à n'en faire aucune entre la date de la signature des présentes et celle de la réalisation définitive des apports.

La Société PKF Arsilon Conseil déclare bien connaître et accepter les modifications intervenues ou sur le point d'intervenir entre le 1<sup>er</sup> juillet 2022 et la date de réalisation de l'apport, dans la consistance des actifs apportés ou du passif pris en charge.

A cet égard, la Société PKF Arsilon Conseil se reportera à la comptabilité tenue par la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes.

## **CHAPITRE II : Charges et Conditions**

Les apports qui précèdent sont libres de toutes charges et conditions autres que celles ici rappelées :

### **I - Enoncé de ces charges et conditions :**

A/ La Société PKF Arsilon Conseil prendra les biens apportés dans l'état où ils se trouveront au jour de la réalisation de l'apport, sans pouvoir exercer aucun recours contre la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes, pour quelque cause que ce soit, notamment pour usure ou mauvais état des installations, du mobilier et des matériels ou outillages apportés, erreur dans la désignation et la contenance des biens, quelle qu'en soit l'importance.

B/ La Société apporteuse, PKF Arsilon Commissariat aux Comptes, sera solidairement tenue avec la Société bénéficiaire, PKF Arsilon Conseil, des dettes transférées dans le cadre du présent apport.

C/ Ainsi qu'il a déjà été dit, les apports de la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes sont consentis et acceptés moyennant la charge pour la Société bénéficiaire de payer en l'acquit de la Société apporteuse, indépendamment de la rémunération sous forme de titres nouveaux de la Société bénéficiaire, le passif de la Société apporteuse, tel qu'énoncé plus haut. D'une manière générale, la Société bénéficiaire prendra en charge le passif de la Société apporteuse, tel que ce passif existera au jour de la réalisation définitive de l'apport projeté, mais exclusivement dans la mesure où ce passif se rapportera aux biens apportés.

Il est précisé que le montant ci-dessus indiqué du passif de la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes, à la date du 30 juin 2022, donné à titre purement indicatif, ne constitue pas une reconnaissance de dettes au profit de prétendus créanciers qui seront tenus, dans tous les cas, d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Enfin, la Société PKF Arsilon Conseil prendra à sa charge les passifs de la branche d'activité apportée qui n'auraient pas été comptabilisés et transmis en vertu du présent acte, ainsi que les passifs de la branche d'activité apportée ayant une cause antérieure au 30 juin 2022, mais qui ne se révéleraient qu'après la réalisation définitive de l'apport.

### **II - Les apports de la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes sont en outre, faits sous les autres charges et conditions suivantes :**

A/ La Société PKF Arsilon Conseil aura tous pouvoirs, dès la réalisation de l'apport, notamment pour intenter ou défendre à toutes actions judiciaires en cours ou nouvelles, au lieu et place de la Société apporteuse et relatives aux biens apportés, pour donner tous acquiescements à toutes décisions, pour recevoir ou payer toutes sommes dues en suite des sentences ou transactions.

B/ La Société PKF Arsilon Conseil supportera et acquittera, à compter du jour de la réalisation de l'apport, les impôts et taxes, primes et cotisations d'assurances, ainsi que toutes charges quelconques, ordinaires ou extraordinaires, grevant ou pouvant grever les biens et droits apportés et celles qui sont ou seront inhérentes à l'exploitation ou à la propriété des biens apportés.

C/ La Société PKF Arsilon Conseil exécutera, à compter du jour de la réalisation de l'apport, tous traités, marchés et conventions intervenus avec des tiers et avec le personnel, relativement à l'exploitation des biens apportés, toutes assurances contre l'incendie, les accidents et autres risques et sera subrogée dans tous les droits et obligations en résultant à ses risques et périls, sans recours contre la Société apporteuse.

D/ Elle se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant les exploitations de la nature de celle dont font partie les biens apportés et fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.

E/ La Société PKF Arsilon Conseil sera subrogée, à compter de la date de la réalisation définitive de l'apport dans le bénéfice et la charge des contrats de toute nature liant valablement la Société apporteuse à des tiers pour l'exploitation de la branche d'activité apportée.

F/ Conformément à l'article L. 1224-1 du Code du travail, tous les contrats de travail en cours au jour de la réalisation définitive de l'apport entre la Société apporteuse et ceux de ses salariés transférés à la Société bénéficiaire (par suite de la fusion de la Société PKF Arsilon Conseil par la Société apporteuse) par l'effet de la loi et dont la liste est en Annexe 3, se poursuivront avec la Société bénéficiaire qui se substituera à la Société apporteuse, du seul fait de la réalisation du présent apport partiel d'actif.

Il est rappelé que le Comité Social est Economique de la Société PKF Arsilon (absorbée par la Société apporteuse) a été avisé le 20 décembre 2022 du présent projet d'apport partiel d'actif et a eu communication de la liste des salariés transférés à la Société absorbante.

La Société PKF Arsilon Conseil sera donc substituée à la Société apporteuse en ce qui concerne toutes retraites, comme tous compléments de retraites susceptibles d'être dus, ainsi que tous avantages et autres charges en nature ou en espèces, y compris les congés payés, ainsi que toutes charges sociales et fiscales y afférentes.

### **III - Pour ces apports, la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes prend les engagements ci-après :**

A/ La Société apporteuse s'oblige jusqu'à la date de réalisation de l'apport, à poursuivre l'exploitation de la branche d'activité apportée avec les mêmes principes que par le passé, et à ne rien faire, ni laisser faire qui puisse avoir pour conséquence d'entraîner sa dépréciation.

De plus, jusqu'à la réalisation définitive de l'apport partiel d'actif, la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes s'oblige à n'effectuer aucun acte de disposition du patrimoine social de ladite Société sur des biens, objet du présent apport, en dehors des opérations sociales courantes, sans accord de la Société bénéficiaire de l'apport, et à ne contracter aucun emprunt exceptionnel sans le même accord, de manière à ne pas affecter les valeurs conventionnelles des apports sur le fondement desquelles ont été établies les bases financières de l'opération projetée.

B/ Elle s'oblige à fournir à la Société PKF Arsilon Conseil, tous les renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions.

Elle devra, notamment, à première réquisition de la Société PKF Arsilon Conseil, faire établir tous actes complémentaires, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

Au cas où l'accord, l'agrément ou l'autorisation d'un tiers serait nécessaire au transfert à la Société bénéficiaire des biens et contrats visés au présent traité d'apport, la Société apporteuse devra les solliciter sans délai et faire ses meilleurs efforts en vue de leur obtention préalablement à la réunion des assemblées générales des Sociétés apporteuse et bénéficiaire.

C/ Conformément aux dispositions de l'article L. 2414-1 du Code du travail, la Société apporteuse sollicitera de l'inspecteur du travail compétent les autorisations nécessaires pour transférer les salariés protégés au sens de la réglementation du travail à la Société bénéficiaire. Le transfert des salariés concernés par cette autorisation sera reporté à la date d'obtention de cette dernière.

D/ La Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes s'oblige à remettre et à livrer à la Société PKF Arsilon Conseil, aussitôt après la réalisation définitive du présent apport, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

### **CHAPITRE III : Rémunération des apports**

Ainsi qu'il a été dit ci-dessus, l'actif net apporté par la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes à la Société PKF Arsilon Conseil s'élève donc à 11.601.482 €.

En rémunération de cet apport net, il sera attribué à la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes, 580.074 parts sociales de 20 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées, numérotées de 51 à 580.124, créées par la Société PKF Arsilon Conseil, qui augmentera ainsi son capital de 11.601.480 €, pour le porter de 1.000 € à 11.602.480 €.

#### Règlement des droits formants rompus

Les droits formant rompus pour l'apporteuse et Associée Unique correspondant à la fraction excédentaire de parts nouvelles de la Bénéficiaire, sont de 2 € (soit 0,10 part x valeur de la part de 20 €), qui seront crédités sur son compte courant d'associée dans les écritures sociales de la Société PKF Arsilon Conseil.

Les 580.074 parts sociales nouvelles seront créées jouissance du rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2022 et entièrement assimilées aux titres déjà existants. Elles seront soumises à toutes les dispositions statutaires de la Société bénéficiaire, jouiront des mêmes droits et supporteront les mêmes charges, notamment toute retenue d'impôts, en sorte que tous les titres de même nature, sans distinction, donneront droit au paiement de la même somme nette, lors de toute répartition ou de tout remboursement effectué pendant la durée de la Société ou lors de sa liquidation.

Cette augmentation de capital est réalisée sans prime d'apport, dans la mesure où la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes, Apporteuse est Associée Unique de la Société PKF Arsilon Conseil, Bénéficiaire.

## **CHAPITRE IV : Conditions suspensives**

Il est expressément précisé :

- ✓ que le compte de titres correspondant aux actions de la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes, apporteuse, ont été nanties par son Associée Unique, la Société PKF Arsilon Holding, au profit des Crédanciers Nantis, à savoir la BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL, en qualité de Banque initiale, d'Agent, d'Arrangeur mandaté, de Coordinateur, d'Agent des Sûretés des Sûretés et d'Agent de la Documentation, de CIC PRIVATE DEBT, en qualité de Représentant de la Masse des Titulaires d'Obligations et d'Arrangeur Mandaté Mezzanine, des autres Banques initiales, soit la BANQUE POPULAIRE VAL DE France, le CREDIT DU NORD, la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR, la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-PERIGORD, et de l'autre Titulaire d'Obligations, CIC MEZZANINE & UNITRANCHE FINANCING 5. Ainsi, la date de réalisation du présent apport partiel d'actif sera conditionnée par la mainlevée dudit nantissement de compte titres.
- ✓ que les parts sociales de la Société PKF Arsilon, préalablement absorbée, ont été nanties par son Associée Unique, la Société PKF Arsilon Holding, au profit des Crédanciers Nantis, à savoir la BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL, en qualité de Banque initiale, d'Agent, d'Arrangeur mandaté, de Coordinateur, d'Agent des Sûretés des Sûretés et d'Agent de la Documentation, de CIC PRIVATE DEBT, en qualité de Représentant de la Masse des Titulaires d'Obligations et d'Arrangeur Mandaté Mezzanine, des autres Banques initiales, soit la BANQUE POPULAIRE VAL DE France, le CREDIT DU NORD, la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR, la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-PERIGORD, et de l'autre Titulaire d'Obligations, CIC MEZZANINE & UNITRANCHE FINANCING 5. Ainsi, la date de réalisation du présent apport partiel d'actif, étant elle-même conditionnée à la fusion de la Société PKF Arsilon, sera également conditionnée par la mainlevée dudit nantissement de parts sociales.

Le présent apport partiel d'actif est soumis aux conditions suspensives suivantes :

- ✓ Approbation par l'Associée Unique de la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes, de la présente opération d'apport,
- ✓ Approbation par l'Associée Unique de la Société PKF Arsilon Conseil, de l'augmentation de capital indiquée plus haut, comme conséquence de l'apport, par voie d'émission de 580.074 parts sociales nouvelles de 20 € chacune, attribuées à la Société apporteuse en rémunération de son apport,
- ✓ Mainlevée du nantissement des parts sociales de la Société PKF Arsilon, préalablement absorbée par la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes, par les Crédanciers Nantis.
- ✓ Réalisation de la fusion simplifiée (de la filiale par la mère) de la Société PKF Arsilon CAC par la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes,
- ✓ Mainlevée du nantissement du compte titres de la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes, par les Crédanciers Nantis.

- ✓ Réalisation de la fusion simplifiée (entre Sociétés sœurs) de la Société PKF Arsilon par la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes.

La réalisation de ces conditions suspensives sera suffisamment établie, vis-à-vis de quiconque, par la remise des actes concernés et d'extraits certifiés conformes du procès-verbal des décisions des Associées Uniques. La constatation matérielle de la réalisation définitive de l'apport partiel d'actif pourra avoir lieu par tous autres moyens appropriés.

Faute de réalisation des conditions ci-dessus, le 28 février 2023 au plus tard, le présent traité d'apport sera considéré comme nul et non avenu, sans qu'il soit besoin d'accomplir aucune formalité de quelque nature que ce soit et sans indemnité daucune part.

## **CHAPITRE V - Déclarations générales**

Monsieur Pierre-Yves BOIX, ès-qualités, déclare :

- ✓ Que la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes n'est pas et n'a jamais été en état de cessation des paiements, en situation de redressement ou de liquidation judiciaire, ne fait l'objet d'aucune procédure de sauvegarde et qu'elle a, de manière générale, la pleine capacité de disposer de ses droits et biens ; ainsi que la Société PKF Arsilon,
- ✓ Que la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes n'est pas actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement, l'objet d'aucune poursuite pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité ;
- ✓ Que la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes a obtenu toutes les autorisations contractuelles, administratives ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des biens apportés, y compris le consentement des bailleurs de locaux loués si celui-ci s'avérait nécessaire ;
- ✓ Que les parts sociales de la Société PKF Arsilon, préalablement absorbée par l'apporteuse, de même que les actions de la Société apporteuse, seront de libre disposition à la date de réalisation ; et ne seront plus grevées d'aucun nantissement ; et que les procédures d'agrément préalable auxquelles pourrait être subordonnée l'apport à la Société PKF Arsilon Conseil auront été régulièrement entreprises ;
- ✓ Que son patrimoine n'est menacé d'aucune mesure d'expropriation ;
- ✓ Que ni la branche du fonds de commerce apporté, ni le matériel, ne sont grevés d'aucune inscription de privilège de vendeur ou de nantissement, étant entendu que, si une telle inscription se révélait du chef de la Société apporteuse, cette dernière devrait immédiatement en rapporter mainlevée et certificat de radiation à ses frais ;
- ✓ Que son patrimoine n'est menacé d'aucune mesure d'expropriation ;
- ✓ Que le matériel et autres ne seront plus grevés d'aucune inscription de privilège de vendeur ou de nantissement, le contrat concerné ayant été résilié, étant entendu que, si une telle inscription se révélait du chef de la Société absorbée, cette dernière devrait immédiatement en rapporter mainlevée et certificat de radiation à ses frais ;
- ✓ Qu'elle ne détient aucun immeuble ni droit immobilier ;
- ✓ Que tous les livres de comptabilité qui se réfèrent auxdites années ont fait l'objet d'un inventaire par les parties qui les ont visés ;
- ✓ Que la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes s'oblige à tenir à la disposition de la Société PKF Arsilon Conseil, pendant trois ans, aussitôt après la réalisation définitive des présents apports, tous les livres, documents et pièces comptables inventoriés.
- ✓ Que le Comité Social et Economique a été informé et consulté en date du 20 décembre 2022, conformément à la loi, sur l'apport partiel d'actif envisagé, et a rendu un avis favorable sur l'opération, ainsi que sur celle de fusion de la Société PKF Arsilon, préalable.

Monsieur Laurent GRAVIER, ès-qualités, déclare :

- ✓ Que la Société PKF Arsilon Conseil n'est pas et n'a jamais été en état de cessation des paiements, en situation de redressement ou de liquidation judiciaire, ne fait l'objet d'aucune procédure de sauvegarde et qu'elle a, de manière générale, la pleine capacité de disposer de ses droits et biens ;
- ✓ Qu'elle dispose de tous les pouvoirs et autorisations nécessaires aux fins de conclure le présent traité d'apport d'actif ;
- ✓ Qu'elle a la capacité et remplit les conditions légales pour exercer l'activité d'expertise-comptable, régulièrement prévue dans son objet social et inscrite à son kbis, et qu'elle est ainsi inscrite auprès du Tableau Régional de l'Ordre des Experts—Comptables pour son établissement principal à PARIS et sollicitera son inscription pour ses établissements secondaires ou complémentaires, dont l'activité est apportée aux termes des présentes.

## **CHAPITRE VI - Déclarations fiscales**

### **I - Dispositions générales :**

Les représentants des deux Sociétés soussignées obligent celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les Sociétés et de toutes autres impositions ou taxes résultant de la réalisation définitive du présent apport partiel d'actif, dans le cadre de ce qui sera dit ci-après.

### **II - Date d'effet fiscal :**

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-4 du Code de commerce, il est précisé que le présent apport aura, de convention expresse entre les parties, une date d'effet fiscal et comptable rétroactive au rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2022.

En conséquence, les résultats, bénéficiaires ou déficitaires produits depuis cette date par l'exploitation de la branche d'activité apportée, seront englobés dans le résultat imposable de la Société bénéficiaire des apports.

La Société apporteuse et la Société bénéficiaire reconnaissent expressément que cette rétroactivité emporte un plein effet fiscal et comptable dont elles s'engagent à accepter toutes les conséquences.

### **III - Droits d'enregistrement :**

La Société apporteuse et la Société bénéficiaire déclarent que les éléments apportés portent sur une branche complète et autonome d'activité et qu'elles sont toutes deux passibles de l'Impôt sur les Sociétés.

En conséquence, le présent apport partiel d'actif bénéficiera, de plein droit, des dispositions des articles 816 et 817 du Code Général des Impôts et le traité d'apport partiel d'actif sera enregistré gratuitement.

### **IV - Impôt sur les Sociétés :**

En ce qui concerne les impôts directs, les parties déclarent que le présent apport partiel d'actif qui comprend l'ensemble des éléments constituant une branche complète et autonome d'activité au sens de l'article 210 B du Code Général des Impôts, est soumis de plein droit au régime fiscal de faveur prévu à l'article 210 A dudit code. Les plus-values de cession afférentes aux titres remis en contrepartie de l'apport sont calculées par référence à la valeur que les biens apportés avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société apporteuse, conformément à l'alinéa 1er du 2 de l'article 210 B précité.

La Société PKF Arsilon Conseil s'engage :

- ✓ à reprendre au passif de son bilan les provisions afférentes à la branche complète d'activité apportée dont l'imposition a été différée chez la Société apporteuse ;
- ✓ à se substituer à la Société apporteuse pour la réintégration des résultats dont la prise en compte avait été différée pour l'imposition de cette dernière (CGI, art. 210 A-3. b.) ;
- ✓ à calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport d'après la valeur qu'avaient ces biens du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société apporteuse (CGI, art. 210 A-3. c.) ;
- ✓ à réintégrer, par parts égales, dans ses bénéfices soumis à l'impôt sur les Sociétés dans les délais et conditions fixés à l'article 210 A-3. d. du Code Général des Impôts, les plus-values dégagées lors de l'apport des biens amortissables. Toutefois, la cession d'un des biens amortissables apportés entraîne l'imposition immédiate de la fraction de la plus-value afférente à ce bien qui n'a pas encore été réintégrée. En contrepartie, les amortissements et les plus-values ultérieurs afférents aux éléments amortissables sont calculés d'après la valeur qui leur a été attribuée lors de l'apport ;
- ✓ à inscrire à son bilan les éléments autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société apporteuse ou, à défaut, à comprendre dans ses résultats de l'exercice de l'apport le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société apporteuse (CGI, art. 210 A-3. e.).
- ✓ l'ensemble des apports étant inscrit sur la base de leur valeur comptable, à reprendre dans ses comptes l'ensemble des écritures comptables de la Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes relatives aux éléments apportés, en faisant ressortir l'éclatement des valeurs nettes comptables entre la valeur d'origine des éléments de l'actif immobilisé et les amortissements et provisions pour dépréciation constatés, et continuer de calculer les dotations aux amortissements à partir de la valeur d'origine qu'avaient les biens apportés dans les écritures de la Société apporteuse (BOI-IS-FUS-30-20 n° 10) ;

Les soussignés, ès-qualité, au nom des Sociétés qu'ils représentent, s'engagent expressément :

- ✓ à accomplir les obligations déclaratives prévues à l'article 54 septies du Code Général des Impôts et à joindre aux déclarations de résultat de la Société apporteuse et de la Société bénéficiaire des apports un état de suivi des valeurs fiscales conforme au modèle fourni par l'administration et faisant apparaître, pour chaque nature d'élément, les renseignements nécessaires au calcul du résultat imposable de la cession ultérieure des éléments considérés, et contenant les mentions précisées par l'article 38 quindecies de l'Annexe III au Code Général des Impôts ;
- ✓ en ce qui concerne la Société bénéficiaire, à tenir le registre de suivi des plus-values sur les éléments d'actif non amortissables donnant lieu au report d'imposition prévu par l'article 54 septies, II du Code Général des Impôts.

Il est précisé, en tant que de besoin, que conformément aux dispositions de l'article 210 B, 2 du Code Général des Impôts, les plus-values de cession afférentes aux titres de la Société bénéficiaire remis en contrepartie de l'apport seront déterminées par référence à la valeur que les biens apportés avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société apporteuse.

Conformément à l'article 42 septies du Code Général des Impôts, la Société bénéficiaire s'engage, s'il y a lieu, à procéder elle-même, à concurrence de la fraction desdites sommes restant à taxer à la date d'effet de l'apport partiel d'actif, objet des présentes, à la réintégration des subventions d'équipement qu'avait obtenue la Société apporteuse et se rapportant à la branche apportée. Elle s'engage à échelonner cette réintégration tous les ans sur les durées prescrites par ledit article.

#### **V - Taxe sur la valeur ajoutée :**

Les soussignés constatent que la présente opération d'apport partiel d'actif constitue la transmission sous forme d'apport à une Société d'une universalité totale de biens au sens de l'article 257 bis du Code Général des Impôts. En conséquence, sont dispensés de TVA les apports de marchandises, de biens mobiliers corporels et incorporels d'investissement, d'immeubles et de terrains à bâtir.

Conformément à l'article 257 bis précité, la Société bénéficiaire continuera la personne de la Société apporteuse et devra, le cas échéant, opérer les régularisations du droit à déduction et les taxations de cessions ou de livraisons à soi-même qui deviendraient exigibles postérieurement à l'apport partiel d'actif et qui auraient en principe incombe à la Société apporteuse.

En outre, la Société bénéficiaire continuera la personne de la Société apporteuse et devra, si elle réalise des opérations dont la base d'imposition est assise sur la marge en application du e du 1 de l'article 266, de l'article 268 ou de l'article 297 A du Code Général des Impôts, la calculer en retenant au deuxième terme de la différence, le montant qui aurait été celui retenu par la Société apporteuse si elle avait réalisé l'opération.

La Société PKF Arsilon Commissariat aux Comptes et la Société PKF Arsilon Conseil s'engagent, chacune pour ce qui la concerne, à mentionner sur la ligne "Autres opérations non-imposables" le montant hors taxe des actifs transmis dans le cadre du présent apport sur leurs déclarations respectives de chiffre d'affaires CA3 souscrites au titre de la période au cours de laquelle l'apport partiel d'actif est réalisé.

#### **VI - Autres taxes :**

De façon générale, la Société bénéficiaire se substituera de plein droit à la Société apporteuse pour tous les droits et obligations de la Société apporteuse concernant les autres taxes liées aux apports et qui n'auraient pas fait l'objet d'une mention expresse dans le présent traité.

##### **✓ Participation des employeurs à l'effort de construction**

La Société bénéficiaire prendra à sa charge l'obligation d'investir de la Société apporteuse en ce qui concerne les salaires versés par cette dernière depuis le 1er janvier 2022, conformément aux dispositions des articles L. 313-1 et R. 313-2 du Code de la construction et de l'habitation et de l'article 87 du Code Général des Impôts.

La Société bénéficiaire déclare reprendre à son compte l'ensemble des droits et obligations de la Société apporteuse concernant l'investissement dans la construction, conformément aux dispositions des articles L. 313-1 et R. 313-2 du Code de la construction et de l'habitation et 87 du Code Général des Impôts.

✓ **Participation des employeurs à la formation professionnelle continue et taxe d'apprentissage**

La Société bénéficiaire s'engage à prendre en charge la totalité du paiement de la taxe d'apprentissage et de la participation au financement de la formation professionnelle continue pouvant être dues par la Société apporteuse à la date de réalisation de l'apport, pour les salariés transférés dans le cadre de l'opération d'apport.

✓ **Participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise pour la branche considérée**

La Société bénéficiaire s'engage à se substituer aux obligations de la Société apporteuse, s'étant elle-même substituée à la Société PKF Arsilon, préalablement absorbée, au regard de la gestion des droits des salariés passés à son service.

A cet effet, elle reprendra au passif de son bilan, s'il y a lieu, la réserve spéciale de participation figurant dans les écritures de la Société apporteuse, ainsi que la provision pour investissement correspondante, retenue pour la fraction de son montant qui, à la date de l'apport, n'aura pas encore reçu l'emploi auquel cette provision est destinée.

✓ **Contribution économique territoriale**

En vertu du principe selon lequel la contribution économique territoriale est due pour l'année entière par le redevable qui exerce l'activité imposable au 1<sup>er</sup> janvier (article 1447 du CGI et article 1586 ter du même code pour la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), la Société apporteuse demeurera redevable de la contribution économique territoriale pour l'année 2022.

Toutefois, la Société bénéficiaire s'engage à rembourser à la Société apporteuse le montant de la contribution économique territoriale 2022 afférente à la branche d'activité apportée.

**VII - Opérations antérieures - Subrogation générale :**

Le cas échéant, la Société bénéficiaire s'engage à reprendre en tant que de besoin, le bénéfice et/ou la charge de tous engagements d'ordre fiscal afférents aux éléments compris dans les apports qui auraient pu être antérieurement souscrits par la Société apporteuse à l'occasion d'opérations ayant bénéficié d'un régime fiscal de faveur en matière de droits d'enregistrement, d'impôt sur les Sociétés ou de taxes sur le chiffre d'affaires, et notamment à l'occasion d'opérations de fusion ou d'apports partiels d'actifs soumises aux dispositions des articles 210 A et 210 B du Code Général des Impôts et qui se rapporteraient à des éléments transmis au titre des présents apports.

## **CHAPITRE VII - Dispositions diverses**

### **I - Formalités :**

La Société PKF Arsilon Conseil remplira, dans les délais légaux, toutes formalités légales de publicité et dépôts légaux relatifs aux apports.

Elle fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.

Elle remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires, en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits mobiliers à elle apportés.

### **II - Désistement :**

Le représentant de la Société apporteuse déclare désister purement et simplement celle-ci de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant profiter à ladite Société, sur les biens ci-dessus apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la Société bénéficiaire de l'apport, aux termes du présent acte.

En conséquence, il dispense expressément de prendre inscription au profit de la Société apporteuse, pour quelque cause que ce soit.

### **III - Remise de titres :**

Il sera remis à la Société PKF Arsilon Conseil lors de la réalisation définitive du présent apport partiel d'actif, les titres de propriété, les attestations relatives aux valeurs mobilières, la justification de la propriété des parts et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs aux biens et droits apportés.

### **IV - Frais :**

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donne ouverture l'apport partiel d'actif, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la Société PKF Arsilon Conseil, ainsi que son représentant l'y oblige.

### **V - Élection de domicile :**

Pour l'exécution des présentes et des actes ou procès-verbaux qui en seront la suite ou la conséquence, les représentants des parties, ès qualités, font respectivement élection de domicile au siège de la Société qu'ils représentent.

## **VI - Pouvoirs :**

Tous pouvoirs sont dès à présent expressément donnés :

- ✓ aux soussignés, ès-qualités, représentant les Sociétés concernées par l'apport, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, à l'effet, s'il y avait lieu, de réitérer les apports, réparer les omissions, compléter les désignations et, en général, faire le nécessaire au moyen de tous actes complémentaires ou supplétifs ;
- ✓ aux porteurs d'originaux ou d'extraits certifiés conformes des présentes et de toutes pièces constatant la réalisation définitive des apports, pour exécuter toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, inscriptions, publications et autres.

## **VII - Affirmation de sincérité :**

Les parties affirment, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code Général des Impôts, que l'acte exprime l'intégralité de la rémunération de l'apport et reconnaissent être informés des sanctions encourues en cas d'inexactitude de cette affirmation.

## **VIII - Droit applicable - Règlement des litiges :**

Le présent traité d'apport partiel d'actif est soumis à la loi française.

Tout litige qui pourrait survenir entre les parties relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution, du traité d'apport partiel d'actif sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort de la cour d'appel de PARIS.

## **IX - Annexes :**

Les annexes suivantes font partie intégrante du présent traité d'apport partiel d'actif :

Annexe 1 : Bilan et compte de résultat des Sociétés PKF Arsilon Commissariat aux Comptes et PKF Arsilon Conseil

Annexe 2 : Engagements hors bilan (de PKF Arsilon, préalablement absorbée, avec les salariés et charges apportées et non apportées)

Annexe 3 : Liste des contrats de travail

**Pour la Société  
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes  
Monsieur Pierre-Yves BOIX**

**Pour la Société  
PKF Arsilon Conseil  
Monsieur Laurent GRAVIER**

**PKF ARSILON Commissariat aux  
Compte**

47 Rue de Liège

75008 PARIS-08

Exercice clos le : 30 juin 2022

APE : 6920Z

SIRET : 81159940600014

PKF ARSILON  
47 RUE DE LIEGE

Tél :

75008 PARIS-08

# BILAN ACTIF SYNTHÉTIQUE

FR29 - PKF ARSILON Commissariat aux Compte

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

ACTIF	Valeurs nettes au 30/06/22	Valeurs nettes au 30/06/21	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	17 100 743	16 164 576	936 167	6
Autres immobilisations incorporelles	25 000	25 000		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus	24 878	40 182	-15 303	-38
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	459 052	459 052		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	133 451	131 353	2 098	2
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>17 743 125</b>	<b>16 820 162</b>	<b>922 962</b>	<b>5</b>
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)		1 501 971	-1 501 971	-100
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	4 744 498	9 524 316	-4 779 818	-50
Autres (3)	11 198 897	8 407 576	2 791 321	33
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	477 251	276 935	200 316	72
Charges constatées d'avance(3)	163 163	155 222	7 941	5
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>16 583 808</b>	<b>19 866 020</b>	<b>-3 282 211</b>	<b>-17</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>34 326 933</b>	<b>36 686 182</b>	<b>-2 359 249</b>	<b>-6</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

# BILAN - PASSIF

**FR29 - PKF ARSILON Commissariat aux Compte**

**Du 01/07/2021 au 30/06/2022**

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 30/06/22	Valeurs au 30/06/21	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital ( dont versé : 1 901 259 )	1 901 259	1 901 259		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 040 117	5 752 257	-712 139	-12
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-4 714 392	-4 743 190	28 798	1
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	500 441	28 798	471 642	
SITUATION NETTE	2 727 425	2 939 124	-211 699	-7
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 727 425</b>	<b>2 939 124</b>	<b>-211 699</b>	<b>-7</b>
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	1 290	2 580	-1 290	-50
Emprunts et dettes financières diverses (3)	26 216 694	26 379 000	-162 306	-1
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours	14 821		14 821	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 481 668	4 062 974	-1 581 306	-39
Dettes fiscales et sociales	1 104 949	1 023 808	81 141	8
Dettes immobilisations et comptes rattachés	378 000		378 000	
Autres dettes	1 361 733	709 528	652 205	92
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	40 353	1 569 168	-1 528 815	-97
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>31 599 508</b>	<b>33 747 058</b>	<b>-2 147 551</b>	<b>-6</b>
Ecarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>34 326 933</b>	<b>36 686 182</b>	<b>-2 359 249</b>	<b>-6</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

(3) Dont emprunts participatifs

31 584 687

33 747 058

2 580

# COMpte DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

***FR29 - PKF ARSILON Commissariat aux Comptes***

**Du 01/07/2021 au 30/06/2022**

	Du 01/07/21 Au 30/06/22	% CA	Du 01/07/20 Au 30/06/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	14 602 368	100	19 427 524	100	-4 825 155	-25
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>14 602 368</b>	<b>100</b>	<b>19 427 524</b>	<b>100</b>	<b>-4 825 155</b>	<b>-25</b>
Production stockée	-1 552 036	-11	-2 098 114	-11	546 078	26
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	512 978	4	1 742 261	9	-1 229 283	-71
Autres produits	688		1		688	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>13 563 999</b>	<b>93</b>	<b>19 071 671</b>	<b>98</b>	<b>-5 507 672</b>	<b>-29</b>
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	12 337 777	84	15 126 958	78	-2 789 181	-18
Impôts, taxes et versements assimilés	64 485		25 252		39 233	155
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	15 303		39 486		-24 183	-61
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	524 859	4	1 621 971	8	-1 097 113	-68
Dotations aux provisions						
Autres charges	5 297		2 137 269	11	-2 131 973	-100
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>12 947 720</b>	<b>89</b>	<b>18 950 936</b>	<b>98</b>	<b>-6 003 216</b>	<b>-32</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>616 279</b>	<b>4</b>	<b>120 735</b>	<b>1</b>	<b>495 544</b>	<b>410</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

# COMpte DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

***FR29 - PKF ARSILON Commissariat aux Comptes***

**Du 01/07/2021 au 30/06/2022**

	Du 01/07/21 Au 30/06/22	% CA	Du 01/07/20 Au 30/06/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation	(3)		31 454		-31 454	-100
Autres valeurs mob. créances d'actif immo.	(3)					
Autres intérêts et produits assimilés	(3)					
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>31 454</b>		<b>-31 454</b>	<b>-100</b>
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées	(4)	134 633	1	139 068	1	-4 436
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>134 633</b>	<b>1</b>	<b>139 068</b>	<b>1</b>	<b>-4 436</b>	<b>-3</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-134 633</b>	<b>-1</b>	<b>-107 614</b>	<b>-1</b>	<b>-27 019</b>	<b>-25</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>481 646</b>	<b>3</b>	<b>13 121</b>		<b>468 525</b>	
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion		2 970		11 946		-8 975
Sur opérations en capital		234 005	2	32		233 973
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>236 975</b>	<b>2</b>	<b>11 978</b>		<b>224 997</b>	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion				360		-360
Sur opérations en capital		94 000	1	656		93 344
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>94 000</b>	<b>1</b>	<b>1 016</b>		<b>92 984</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>142 975</b>	<b>1</b>	<b>10 962</b>		<b>132 013</b>	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices		124 181	1	-4 715		128 896
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>13 800 975</b>	<b>95</b>	<b>19 115 104</b>	<b>98</b>	<b>-5 314 129</b>	<b>-28</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>13 300 534</b>	<b>91</b>	<b>19 086 305</b>	<b>98</b>	<b>-5 785 771</b>	<b>-30</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>500 441</b>	<b>3</b>	<b>28 798</b>		<b>471 642</b>	

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

N° de Dossier : FR10  
E3315

En Euro

**PKF ARSILON CONSEIL**

47 RUE DE LIEGE  
75008 PARIS-08

Du 02/05/2022 au 30/06/2022

**2050**

**Réel Normal BIC**

**Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC**

**Formulaire millésime 2022**

SIE	N° dossier	Clé <b>00</b>	Régime <b>EM</b>	Insp
N° Siret	<b>91304683500017</b>			

Désignation de l'entreprise : PKF ARSILON CONSEIL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <input type="text" value="2"/>				
Adresse de l'entreprise 47 RUE DE LIEGE 75008 PARIS-08		Durée de l'exercice précédent* <input type="text" value="0"/>				
Numéro SIRET* 9 1 3 0 4 6 8 3 5 0 0 0 1 7		Néant <input type="checkbox"/> * Exercice N clos le, 30/06/2022				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMobilisations incorporelles					
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
		Capital souscrit non appelé (I)				
		Frais d'établissement*		AA		
		Frais de développement*		AB		
		Concessions, brevets et droits similaires		CX		
		Fonds commercial (1)		AF		
		Autres immobilisations incorporelles		AH		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AJ		
		Terrains		AL		
		Constructions		AN		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AP		
		Autres immobilisations corporelles		AR		
		Immobilisations en cours		AT		
Avances et acomptes		AV				
IMMobilisations corporelles	IMMobilisations financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		AY		
		Autres participations	1 000	CS	CT	
		Créances rattachées à des participations		CU	CV 1 000	
		Autres titres immobilisés		BB	BC	
		Prêts		BD	BE	
		Autres immobilisations financières*		BF	BG	
		TOTAL (II)	1 000	BH	BI	
		Matières premières, approvisionnements		BJ	BK 1 000	
		En cours de production de biens		BL	BM	
		En cours de production de services		BN	BO	
		Produits intermédiaires et finis		BP	BQ	
		Marchandises		BR	BS	
		Avances et acomptes versés sur commandes		BT	BU	
		Clients et comptes rattachés (3)*		BV	BW	
		ACTIF CIRCULANT	Créances*	Autres créances (3)		BX
Capital souscrit et appelé, non versé				BZ	CA	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	)			CB	CC	
Disponibilités	1 700			CD	CE	
Charges constatées d'avance (3)*				CF	CG 1 700	
TOTAL (III)	1 700			CH	CI	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				CJ	CK 1 700	
Primes de remboursement des obligations (V)				CW		
Ecart de conversion actif* (VI)				CM		
TOTAL GENERAL (I à VI)	2 700			CN		
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CO	1A	
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :						2 700
	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:			CP		(3) Part à plus d'un an : CR
	Stocks :					Créances :

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		PKF ARSILON CONSEIL		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
				1 000		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 1 000..... )		DA	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	)	DC			
	Réserve légale (3)		DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	)	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ )	)	DG			
	Report à nouveau		DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	-300		
	Subventions d'investissement		DJ			
Autres fonds propres	Provisions réglementées *		DK			
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	700		
	Produit des émissions de titres participatifs		DM			
Provisions pour risques et charges	Avances conditionnées		DN			
		<b>TOTAL (II)</b>	DO			
	Provisions pour risques		DP			
DETTE (4)	Provisions pour charges		DQ			
		<b>TOTAL (III)</b>	DR			
	Emprunts obligatoires convertibles		DS			
DETTE (4)	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	)	DV	2 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX			
	Dettes fiscales et sociales		DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
	Autres dettes		EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
		<b>TOTAL (IV)</b>	EC	2 000		
	Ecarts de conversion passif *		ED			
		<b>TOTAL (V)</b>	EE	2 700		
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	1B			
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1C			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		1D			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		1E			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EF			
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EG	2 000		
			EH			

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : PKF ARSILON CONSEIL

Néant  \*

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens *	FD	FE		FF		
		services *	FG	FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres Produits (1) (11)					FQ		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	300		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX		
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA		
			- dotations aux provisions			GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	300	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	-300	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Définitions positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Définitions négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU		
	<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	-300	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>PKF ARSILON CONSEIL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ( VII - VIII )</b>			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)
Impôts sur les bénéfices *			(X)
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>			
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {      produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY 1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D du CGI)	RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) ( dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 )	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6	Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin	A7	
		A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

## Annexe 2

### **ENGAGEMENTS**

**FRS2 - PKF ARSILON**

**Du 01/07/2021 au 30/06/2022**

#### **INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE**

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 837 807,00 Euros.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,22 %

Table de mortalité INSEE 2021

- Taux de revalorisation des salaires: non cadre 2 % , cadre 2%

- Taux de charges sociales patronales (en cas de départ volontaire) : non cadre 43 % , cadre 50 %

- Taux de contribution employeur (en cas de mise à la retraite): non cadre 50 % , cadre 50 %

#### **Variables démographiques**

- Mobilité des actifs : taux de turn-over non cadre 20 % ~ cadre 9 %

- Probabilité de survie : table de mortalité INSEE 2021

- Ventilation des départs à la retraite:

Départ volontaire (départ à l'initiative du salarié) : 100 %

Mise à la retraite par l'employeur: 0 %

- Age de départ en retraite: 60-62 ans (âge légal de départ)

## Registre personnel - Du 1 décembre 2022 au 31 décembre 2022

Salarié	Date entrée	Date sortie	Date ancienneté	Établissement	Emploi	Qualification
<b>Stagiaires</b>						
DE DURAND GUILLAUME	28/03/2022	28/03/2022	PARIS20	Consultant financier		Niveau : 3, Coefficient : 330
DUDOGRON ANTOINE	04/09/2017	04/09/2017	BORDEAUX1	Superviseur Conseil		Niveau : 3, Coefficient : 385
LALO FRANCOIS	02/03/2020	02/03/2020	PARIS20	Manager Conseil		Niveau : 2, Coefficient : 450
LE TREQUESSE JULIEN	19/11/2015	19/11/2015	BORDEAUX1	Senior Manager Deals & Value		Niveau : 2, Coefficient : 450
LEVEQUE GUILLAUME	28/01/2019	28/01/2019	BORDEAUX1	Superviseur Conseil		Niveau : 3, Coefficient : 385
MAACHA OUIZA née BELHOCINE	07/03/2022	07/03/2022	PARIS20	Consultante en finance d'entreprise		Niveau : 3, Coefficient : 385
MAUGAN ENORA	05/09/2022	05/09/2022	RENNES24	Alternant Conseil		Niveau : 5, Coefficient : 175
SAPORTA-ROUER AURELIEN	10/10/2022	10/10/2022	PARIS20	Consultant		Niveau : 3, Coefficient : 330
THAMIE FLORINE	14/09/2021	14/09/2021	BORDEAUX1	Consultant Financier Junior		Niveau : 4, Coefficient : 260
AHMANE LYDIA	05/09/2022	15/12/2022	05/09/2022	PARIS20	Stagiaire Conseil	
CORRIEU JEREMY	02/09/2019	02/09/2019	PAU8	Collaborateur consolidation senior		Niveau : 3, Coefficient : 330
COULIBALY CHEICK OUMAR	03/10/2022	03/10/2022	BORDEAUX1	Collaborateur Consolidation		Niveau : 4, Coefficient : 220
DANVIN ALINE	03/10/2016	03/10/2016	RENNES24	Superviseur Consolidation		Niveau : 3, Coefficient : 330
JANVIER STEVEN	20/09/2021	20/09/2021	BORDEAUX1	Superviseur Consolidation		Niveau : 3, Coefficient : 330
JORET REMI	23/09/2019	23/09/2019	RENNES24	Superviseur Consolidation		Niveau : 3, Coefficient : 330
LACOUME MAXIME	05/12/2022	05/12/2022	PAU8	Alternant Consolidation		Niveau : 5, Coefficient : 175
LE COLLETIER LAURA	04/10/2021	04/10/2021	NANTES21	Superviseur Consolidation		Niveau : 3, Coefficient : 385
OUCHCHEN GHITA	11/05/2020	11/05/2020	BORDEAUX1	Collaborateur Consolidation Senior		Niveau : 4, Coefficient : 280
PUYOBRAU ROLAND CLEMENCE née PUYOBRAU époux(se) ROLAND	07/03/2022	07/03/2022	PAU8	Manager Consolidation		Niveau : 2, Coefficient : 450
QUILLET LEMAITRE CLAIRE née QUILLET	01/06/2007	05/02/2007	RENNES24	Directeur Associé		Niveau : 1, Coefficient : 600
THALI MOAD	01/03/2022	01/03/2022	PARIS20	Collaborateur Consolidation Senior		Niveau : 3, Coefficient : 330
ACKERMANN ELISABETH	01/11/2017	04/09/2000	NANTES21	Manager Expertise		Niveau : 2, Coefficient : 500
ADY RAMESH	30/05/2022	30/05/2022	PARIS20	Superviseur Expertise		Niveau : 3, Coefficient : 385
AFROUNE KLYLIA née ALLACHE	02/05/2022	02/05/2022	PARIS20	Assistante Facturation		Niveau : 4, Coefficient : 220
AGOSTINI SEBASTIEN	09/11/2015	09/11/2015	MAUGUIO	Directeur		Niveau : 2, Coefficient : 500
AIT AZZOUZ LUCIE	01/09/2022	31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ		
ALLOUCH IMANE	28/04/2012	01/10/2011	LIMOGES23	Superviseur Expertise		Niveau : 3, Coefficient : 385
AMIEZ VALENTIN	05/09/2022	05/09/2022	LYON 222	Alternant Expertise		Niveau : 5, Coefficient : 175
ARPIN Martine né(e) COURTIER	01/07/2022	30/06/2023	BOURG EN25	PRESTATAIRE		
ARPIN REMY	01/06/2007	01/12/1982	BOURG EN25	Superviseur Expertise		Niveau : 3, Coefficient : 385
ARTERO CHLOE	05/10/2015	09/12/2022	05/10/2015	MAUGUIO	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
ASTARIE LEO	22/11/2021	22/11/2021	PAU8	Collaborateur Expertise		Niveau : 4, Coefficient : 260
ATLAN CHRISTELLE née LAUDICINA	03/01/2017	18/12/2022	03/01/2017	MARSEILL4	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
AUDOUIN JULLIAN BINARD AGNES	01/06/2007	29/09/2004	BOURG EN25	Manager Expertise et Audit		Niveau : 2, Coefficient : 450
AYME DE LA CHEVRELIERE AMAURY	01/01/2015	27/06/2014	COGNAC12	Superviseur Expertise		Niveau : 3, Coefficient : 330
BA MARIE LOUISE	31/08/2021	31/08/2021	NICE26	Alternant Expertise		Niveau : 5, Coefficient : 175
BARDET GIOVANNI	28/09/2020	28/09/2020	MAUGUIO	Superviseur Expertise		Niveau : 3, Coefficient : 330
BARDET LISA	01/11/2018	02/11/2016	LIMOGES23	Superviseur Expertise		Niveau : 3, Coefficient : 330
BAROKEL DAPHNEE née MALKA	02/11/2022	02/11/2022	PARIS20	Collaborateur Expertise Senior		Niveau : 4, Coefficient : 280

BARRA CYRIL	27/02/2019	27/02/2019 BORDEAUX1	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
BARRAK MARWANE	01/09/2022	01/09/2022 RENNES24	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
BAUDRY ELISA	01/09/2021	01/09/2021 RENNES24	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
BEAUCART FLORENCE	05/09/2022	05/09/2022 PLOBANNA3	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
BELLEC CHRISTELLE	01/06/2007	07/10/2002 QUIMPER2	Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
BENAÏM JULIEN	02/11/2011	02/11/2011 NICE26	Salaried Partner	Coefficient : 600
BENAÏSSA MOUNIA	01/01/2009	27/02/2008 PARIS20	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
BENCHABANE SABRINA	04/09/2018	04/09/2018 PARIS20	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
BENDAHMANE PONS CHLOE	27/09/2021	27/09/2021 MAUGUIO	Alternant Expertise	
BENHAMIMED CESAR	19/09/2022	19/09/2022 BORDEAUX1	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
BENHAMOU EVA	25/10/2021	02/11/2020 BORDEAUX1	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
BENNIS MOHAMMED	03/10/2022	03/10/2022 MARSEILL4	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
BERNARD CHRISTELLE	20/06/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
BERNET ISABELLE	01/06/2007	04/11/1985 PAU8	Superviseur Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
BERNI HICHAM	21/09/2020	21/09/2020 NICE26	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
BERNIS EDGAR-PAUL	01/11/2022	01/11/2022 LIMOGES23	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
BERROU JEAN YVES	01/06/2007	12/04/1986 PLOBANNA3	Directeur Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 500
BERTHET BEATRICE née PERRETTE	01/06/2007	12/11/2002 DIJON9	Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
BERTHONNAUD NICOLAS	01/09/2021	01/09/2021 COGNAC12	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
BERTONNET DELPHINE née MONTEIRO	06/07/2009	06/07/2009 SAINT QU16	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
BESNARD MARIE	25/04/2022	25/04/2022 PARIS20	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
BEUCHE THOMAS	01/09/2022	01/09/2022 RENNES24	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
BIAIS ANNICK	01/06/2007	02/01/2007 COGNAC12	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
BLEUET LAETITIA	02/03/2020	02/03/2020 SAINT QU16	Directeur Associé	Niveau : 1, Coefficient : 600
BLOCQUEL Laure	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
BLOT ANNE FLORE	07/09/2020	07/09/2020 SAINT QU16	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 260
BOALLAL KAMEL	06/09/2021	06/09/2021 MARSEILL4	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
BOCQUILLON THIBAUT	23/11/2020	23/11/2020 AMIENS55	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
BOLLENGIER LAURINE	29/08/2022	14/09/2020 MAUGUIO	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
BONNAL MIREILLE	01/07/2022 30/06/2023	MAUGUIO	PRESTATAIRE	
BOR KUBRA	12/09/2022	12/09/2022 NICE26	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
BORGELLA VALERIE	20/06/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
BOTHEREL CAROLINE née GRANDEMANGE	01/01/2017	18/09/2000 PARIS20	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 3, Coefficient : 330
BOUALAOUI YASMINE	12/12/2022 16/12/2022	PARIS20	STAGE DE DECOUVERTE	
BOUCHER ALICE	12/11/2018	12/11/2018 RENNES24	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
BOUGOUTAYA SAMY	16/10/2017	10/10/2016 PARIS20	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
BOUHLEL SONIA	12/12/2022	12/12/2022 NICE26	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
BOUREAU FLORIANE	01/09/2021	01/09/2021 NANTES21	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
BOURLET ANTOINE	01/11/2021	30/08/2021 SAINT QU16	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
BOUSQUET ALEXANDRA	04/10/2021	04/10/2021 COGNAC12	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
BOUTIN RAPHAEL	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
BOUDOU MOHAMED	01/07/2008	25/10/2000 NICE26	Salaried Partner	Niveau : 1, Coefficient : 600
BOUZOUITA SOFIANE	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	

BRICCHI JEAN-ANTOINE	20/06/2022	31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ - ALTERNANT	
BROC CLAIRE	30/08/2022	01/09/2020	LIMOGES23	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
BRUILLOT CLAIRE née SEMEN	01/01/2017	26/01/2004	PARIS20	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 220
BUAT WILLY	01/06/2007	14/12/2004	BOURG EN25	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
BURONFOSSE ODILE née OLIANO	16/05/2022	16/05/2022	SAINT QU16	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
BUURE KIRSI	01/01/2017	03/01/2000	PARIS20	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
CABRERA FERNANDEZ MARIELLE	01/07/2022	31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
CACHARD FABIEN	01/10/2020	14/09/2009	MAUGUIO	Salarié Partner	Niveau : 1, Coefficient : 600
CANDRE FRANCOIS	06/09/2021	06/09/2021	AMIENS5	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
CARETTE ADELINE	05/09/2022	05/09/2022	QUIMPER2	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
CENTENICO CATARINA	28/10/2019	28/10/2019	NICE26	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
CHAMBINAUD HUGO	02/11/2020	02/11/2020	LIMOGES23	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
CHAPUIS DOMINIQUE	01/07/2008	04/02/2008	NICE26	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
CHARLIER LAURA	01/12/2014	01/12/2014	SAINT QU16	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 280
CHARRIER ELISABETH	19/12/2022	19/12/2022	COGNAC12	Assistante Comptable	Niveau : 5, Coefficient : 175
CHATELAIN VIRGINIE	01/11/2007	11/11/1990	SAINT QU16	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
CHAUDIER CHRISTELLE née GARRIGUES	01/01/2009	05/10/2001	BOURG EN25	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
CHEKROUNI WIDAD	01/11/2021	01/11/2021	LIMOGES23	Collaborateur Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
CHERAMNAC BARBARA née BARRO	01/06/2007	19/09/1978	PAU8	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
CHESSON LAURINE	03/09/2018	03/09/2018	COGNAC12	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
CHKEIBANE SANA	01/07/2022	31/12/2022	NICE NA	PRESTATAIRE HAPEAZ	
CIRIO CORINNE	01/07/2008	04/03/2002	NICE26	Directeur Associé	Niveau : 1, Coefficient : 600
CLEMENT THOMAS	01/12/2021	01/12/2021	AMIENS5	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
CORNILLETT EDOUARD	22/11/2021	22/11/2021	RENNES24	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
COROT FLORIAN	03/09/2019	03/09/2019	MEYREUIL	Collaborateur Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 200
CORRADINO FANNY	01/07/2021	01/07/2021	SAINT QU16	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
COSSART THEO	01/11/2022	01/11/2022	AMIENS5	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
COSTA MONTEIRO JOSHUA	03/12/2021	03/12/2021	BOURG EN25	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
COSTAZ NICOLAS	10/10/2018	10/10/2018	LYON 222	Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
COSTES PRECILIA née ESSOMEYO EDOU	01/06/2018	18/02/2010	NANTES21	Collaboratrice Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
COTTET-MOINE NICOLAS	07/11/2022	07/11/2022	MAUGUIO	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
COURAIT LEA	07/09/2015	07/09/2015	COGNAC12	Collaboratrice Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
COURALET AUDREY	15/02/2021	15/02/2021	PAU8	Collaborateur expertise senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
CRESPI SARAH	01/07/2022	31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
CRUVEILHER MICKAEL	07/06/2022	07/06/2022	LIMOGES23	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
D'ABRIGEON CELIA	01/07/2022	31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
DAILLY JACQUELINE	19/05/2022	31/12/2022	PARIS20	PRESTATAIRE	
DAIME LAURENCE née GENDRE	01/01/2017	04/07/1994	PARIS20	Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
DANJOU CATHERINE née COHADIER	01/06/2007	02/01/1982	COGNAC12	Collaborateur expertise senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
DARTOUT ANNE-CHARLOTTE	01/10/2008	01/01/2004	LIMOGES23	Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
DAUBENFELD CATHERINE	01/06/2007	01/09/2005	COGNAC12	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
DE GILLABOZ VERONIQUE née DEKERLE	01/06/2007	05/10/1992	AMIENS5	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
DE OLIVEIRA MICKAEL	03/09/2018	03/09/2018	PAU8	Collaborateur Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175

DE SOUSA ANTHONY	02/07/2021	02/07/2021 AMIENS5	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
DEBIAS MELINA	02/11/2022	02/11/2022 BOURG EN25	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
DECARREAU MAXENCE	29/08/2022	29/08/2022 SAINT QU16	Collaborateur Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
DEJOIE CHARLELINE	03/10/2022	03/10/2022 AMIENS5	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
DELAFOSSÉ NOLWENN	28/08/2017	28/08/2017 MAUGUIO	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
DELAGE BEATRICE née BOUJU	01/06/2007	04/02/1991 COGNAC12	Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
DELAMEILLIEURE MAEVA	01/09/2021	01/09/2021 AMIENS5	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
DELCROIX JEAN LUC	20/11/2014	20/11/2014 SAINT QU16	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
DELLYES ALEXANDRE	07/11/2022	07/11/2022 MAUGUIO	Senior Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
DELMON JESSICA	01/12/2020	01/12/2020 NICE26	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
DELONGHE AGATHE	05/09/2022	05/09/2022 SAINT QU16	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
DELOS JONATHAN	05/09/2022	05/09/2022 PAU8	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
DELRIEU CORALIE	23/08/2021	23/08/2021 COGNAC12	Collaborateur Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
DEMANGE CELINE	20/06/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
DENIS EDWIGE	20/06/2022 31/12/2022	NICE NA	PRESTATAIRE HAPEAZ	
DESAEGHER VALERIE née DECLERCK	01/11/2007	29/06/1987 SAINT QU16	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
DIEMUNSCH LAETITIA	06/09/2021	06/09/2021 QUIMPER2	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
DIEU MARIE-AMELIE	01/09/2021	01/09/2021 COGNAC12	Alternante Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
DJEBIEN AMELE	27/09/2021	27/09/2021 NANTES21	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
DOGAN FATIH	02/09/2019	02/09/2019 STRASBOU13	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
DONGUY LAURA	08/09/2022	01/09/2021 BOURG EN25	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
DOS SANTOS VERA LUCIA	06/10/2008	06/11/2008 DIJON9	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
DOUCET SYLVIE	01/06/2016	01/02/2016 SAINT QU16	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
DUBOIS ISMAEL	11/01/2016	11/01/2016 MAUGUIO	Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
DUCARNE PHILIPPE	01/06/2007	04/09/1995 AMIENS5	Senior Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
DUCHESNE MICHAEL	30/03/2020	30/03/2020 SAINT QU16	Salaried Partner	Coefficient : 600
DUPONT CECILE	06/04/2021	06/04/2021 AMIENS5	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
DURAND EMMANUEL	01/10/2008	03/01/2000 COGNAC12	Directeur Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 500
DURAND MARIE PIERRE née ROUSSEAU	01/06/2007	01/10/1995 MARSEILL4	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
EARD GAELLE	01/11/2017	23/11/2015 NANTES21	Collaborateur expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
EDJIDIAN ANAIS	24/10/2016	24/10/2016 MEYREUIL	Manager Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
EDZIMBI AMBASSA Hermine	05/12/2022 09/12/2022	PARIS20	STAGIAIRE	
EDZIMBI AMBASSA JEAN JUNIOR	01/01/2017	30/11/1998 PARIS20	Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
ELIAS STEVEN QUENTIN	25/11/2019	25/11/2019 NICE26	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
EMBERT VANESSA	01/06/2007	06/09/1993 COGNAC12	Collaborateur expertise senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
ESSAM PAUL ALAIN	12/10/2015	12/10/2015 NICE26	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
ETANCELIN ANNE	17/09/2018	17/09/2018 PARIS20	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
FARRUGIA NATHALIE	12/12/2022	30/06/2023 MAUGUIO	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
FARRUGIA NATHALIE	01/01/2022 15/12/2022	MAUGUIO	PRESTATAIRE	
FARRUGIA NATHALIE	16/11/2022 15/12/2022	MAUGUIO		
FAVRE DOMINIQUE née GUY	01/06/2007	01/12/1989 BOURG EN25	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
FECHTA LI OMAR	28/11/2022	28/11/2022 PARIS20	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
FERNANDES CINDY	01/11/2015	01/09/2015 LIMOGES23	Collaborateur expertise senior	Niveau : 4, Coefficient : 280

FERREIRA MARIO	03/04/2018	03/04/2018 AMIENS5	Directeur Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 500
FERRERO PAULINE	01/09/2022	01/09/2021 COGNAC12	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
FOACHE GILLES	01/10/2022 30/09/2023	MONTPELL355	PRESTATAIRE	
FONTAINE FLORENCE née RAFFAUD	14/04/2008	14/04/2008 COGNAC12	Collaborateur expertise senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
FORMOSA NATHAN	01/11/2021 22/12/2022	01/11/2021 BORDEAUX1	Collaborateur Expertise Expérimenté	Niveau : 4, Coefficient : 280
FOURDACHON MELANIE	09/09/2013	09/09/2013 COGNAC12	Collaborateur expertise senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
FOUSSARD SOPHIE née LUU	04/04/2022	12/09/2022 PAU8	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
FRANCOIS KEVIN	22/03/2021	22/03/2021 MEYREUIL	Collaborateur Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 200
FRANCOIS THOMAS	20/06/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
FREY CLEMENT	20/09/2021	20/09/2021 COGNAC12	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
GARCON EUGENIE	01/01/2017	02/06/2008 PARIS20	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
GASTAUD BRIGITTE	14/11/2022 31/05/2023	NICE26	PRESTATAIRE	
GAUBERT KEVIN	02/12/2019	02/12/2019 STRASBOU13	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
GAUDIN SOPHIE	01/06/2007	10/03/1984 COGNAC12	Collaborateur expertise senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
GAUTIER HERVE	01/06/2007	01/02/2000 RENNES24	Manager Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
GAY JEAN-STPHAN	01/01/2017	03/12/2007 PARIS20	Directeur Associé	Niveau : 1, Coefficient : 600
GAYRAUD DOLORES née GARRIDO	14/01/2019	14/01/2019 MAUGUIO	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
GEZE TANNEGUY	04/11/2019	04/11/2019 LYON 222	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
GHEZAL NADIA	20/06/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
GHOUMRASSI SOPHIA	12/09/2022	12/09/2022 MARSEILL4	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
GIACOMONI THEO	01/09/2021	01/09/2021 PARIS20	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
GIARAMITA ANTHONY	20/06/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
GILBERT SEBASTIEN	28/11/2022	28/11/2022 PAU8	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
GINET TIFFANY	01/09/2022 31/12/2022	01/09/2022 BOURG EN25	Collaborateur Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 200
GIORDAN CARLA	12/10/2022	12/10/2022 NICE26	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
GIORDANO AURORE	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
GIRAUD VINCENT	01/10/2008	04/09/2006 NICE26	Directeur Associé	Niveau : 1, Coefficient : 600
GLOAGUEN ALAIN	01/06/2007	30/01/1987 QUIMPER2	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
GOUREL LAURA	20/06/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
GRANGERET VIRGINIE	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
GREVIN STEPHANIE née GOBINAUX	07/02/2022	07/02/2022 SAINT QU16	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
GRILLAULT LAROCHE BENOIT	01/09/2021	02/09/2019 PARIS20	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
GROISARD AURELIE	01/10/2018	01/10/2018 LIMOGES23	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
GROS THOMAS	01/04/2018	02/11/2017 LYON 222	Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
GUILHEMBAQUE NADEGE	01/09/2021	01/09/2021 PAU8	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
GURREEBAT HASHIL	01/11/2021	01/11/2021 LIMOGES23	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
HABLITZ EMMA	29/08/2022	29/08/2022 MAUGUIO	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
HACHET FLORENCE	01/01/2017	01/10/2008 PARIS20	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
HAMON VINCENT	16/11/2015	16/11/2015 QUIMPER2	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
HAMRI CHAYMA	31/08/2021	06/01/2020 NICE26	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
HERAUD CECILE	01/06/2007	05/01/1993 COGNAC12	Senior Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
HERAUD SANDRINE	03/09/2018	03/09/2018 COGNAC12	Collaborateur expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
HERVOUIN RONAN	01/09/2022 02/12/2022	01/09/2022 RENNES24	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280

HESLAULT JUSTINE	01/10/2020	01/10/2020 NICE26	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
HOOGSTOEL Barbara	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
HORDE CYRIL	02/05/2022	02/05/2022 NICE26	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
HU YIMENG	05/09/2022	31/07/2022 PARIS20	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
HUARD FLORIAN	02/09/2019	02/09/2019 DIJON9	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
HUSS PETER	06/12/2021	06/12/2021 PARIS20	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
IBANEZ SANDY	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
IOOS PAULINE	06/12/2022 23/12/2022	PAU8	INTERIMAIRE	
JAMBON ELODIE née THOMAS	19/09/2016	19/09/2016 BORDEAUX1	Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
JONCOUR GISELLE	01/06/2007	04/01/1993 QUIMPER2	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
JOUAN ROMAIN	05/09/2022	05/09/2022 QUIMPER2	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
JUNG NICOLAS	09/05/2016	09/05/2016 STRASBOU13	Senior Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
KADI MOHAMED	22/02/2022	22/02/2022 NICE26	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
KERVELLA MORGANE	18/10/2022	18/10/2022 RENNES24	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
KOLEV PETKO	14/11/2022	14/11/2022 MARSEILL4	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
LAFARGE CHLOE	01/11/2018	12/09/2016 COGNAC12	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
LAGRANGE HUGO	04/06/2018 16/12/2022	04/06/2018 MAUGUIO	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
LALY MARION	05/10/2018	05/10/2016 AMIENS5	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
LAMY CORINE née LEGER	01/06/2007	10/09/1990 COGNAC12	Collaborateur expertise senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
LANDOUZI SANDRINE	01/06/2018	26/02/2018 SAINT QU16	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
LANGLADE THOMAS	14/01/2008	14/01/2008 LIMOGES23	Senior Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
LAPUENTE REMI	01/06/2022	01/06/2022 MARSEILL4	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
LATIL FREDERIC	01/07/2009	01/07/2009 MEYREUIL	Directeur Associé	Niveau : 1, Coefficient : 600
LATOR QUENTIN	01/03/2022	01/03/2022 QUIMPER2	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 260
LAVALETTE DIDIER	01/01/2020	01/01/2020 COGNAC12	Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
LE HOANG HOA	21/11/2022	21/11/2022 PARIS20	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
LE JENNIFER	07/09/2020	08/06/2020 LIMOGES23	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
LE CARRE CAMILLE	04/09/2019	04/09/2019 PLOBANNA3	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
LE DORTZ JENNIFER née FERRER	01/09/2022	01/09/2022 BORDEAUX1	Collaborateur Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
LE GALL URVAN	01/06/2007	01/01/2001 PLOBANNA3	Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
LE MONIES DE SAGAZAN YANN	01/09/2022	01/09/2022 COGNAC12	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
LE NEIR DAMIEN	17/08/2015	17/08/2015 PLOBANNA3	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
LE PAPE ALAIN	01/06/2007	01/10/1994 PLOBANNA3	Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
LE QUEMENER NICOLAS	01/01/2017	08/09/2014 PARIS20	Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
LE ROUX NATHAN	29/08/2022	01/09/2021 QUIMPER2	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
LEGRAND THOMAS	05/11/2018	05/11/2018 AMIENS5	Collaborateur Expertise Expérimenté	Niveau : 4, Coefficient : 280
LION ROMANE	02/06/2022	02/06/2022 AMIENS5	Collaborateur Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 200
LISARELLI MAEVA	04/09/2018	04/09/2018 NICE26	Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
LOIGEROT HUGO	07/11/2022 02/12/2022	PAU8	STAGE NON REMUNERE	
LONETE ALEXIS	04/01/2019	04/01/2019 BORDEAUX1	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
LONG ANNIE née BERNASCOLLE	29/11/2021	29/11/2021 MEYREUIL	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
LOPEZ ANTHONY	01/10/2018	20/09/2017 LYON 222	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
LOUSA SCANNELLA SANDRA née LOUSA	26/08/2013	01/09/2010 BOURG EN25	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330

MALSOUTE NICOLAS	03/12/2020	03/12/2020 NANTES21	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
MALTHIEU GILLES	01/10/2021	26/03/1987 LIMOGES23	Consultant	Niveau : 2, Coefficient : 500
MANSARD LORIC	12/09/2022	12/09/2022 MAUGUIO	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
MANTEL CYRIL	13/09/2021	13/09/2021 NICE26	Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
MARAKCHI TARIK	02/11/2021	02/11/2021 PARIS20	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
MARCUZZI LAURENCE	05/09/2022	05/09/2022 COGNAC12	Senior Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
MASSENEZ AUDREY née LUCAS	06/01/2020	06/01/2020 MAUGUIO	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
MATIAS JONI	01/01/2017	02/09/2002 PARIS20	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
MATVEEVA ILANA	11/12/2017	11/12/2017 LYON 222	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
MAURY LOUIS-ALEXANDRE	01/09/2022	01/09/2022 MAUGUIO	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
MERESSE GERALD	08/12/2022 30/06/2023	MONTPELL355	PRESTATAIRE	
MERESSE STEPHANIE	08/12/2022 30/06/2023	MONTPELL355	PRESTATAIRE	
MERIGEAULT MARINE	02/11/2020	02/11/2020 COGNAC12	Collaborateur expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
MERKEL LAURENT	01/12/2020	01/12/2020 STRASBOU13	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
MERLIN INGRID	21/03/2022	21/03/2022 SAINT QU16	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
MERLING CEDRIC	04/09/2017	07/03/2017 COGNAC12	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
MILLELIRI JULIE née ALES	03/09/2012	03/09/2012 MARSEILL4	Directeur Associé	Niveau : 1, Coefficient : 600
MINAUD RENAUD	01/11/2017	01/09/2015 NANTES21	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
MISHIN ANZELIKA née SAVASTJANOVA	30/10/2017	30/10/2017 NICE26	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
MOHAMADOU MOUSTAPHA YAYA	28/09/2022	28/09/2022 LILLE19	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
MONTEIL FIONA	21/09/2020	21/09/2020 PAU8	Collaborateur expertise senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
MONTEL LUCILE	03/10/2022	03/10/2022 MEYREUIL	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
MONTREYNAUD JONATHAN	05/09/2022	05/09/2022 MAUGUIO	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
MOULIN ANNETTE	04/02/2019	04/02/2019 SAINT QU16	Collaborateur Comptable	Niveau : 4, Coefficient : 220
MOULOMBI NOEMIE	29/09/2022	29/09/2022 NANTES21	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
MUNIER AMELIE	01/12/2021	01/12/2021 SAINT QU16	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
MUSSO CHRYSTEL	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
MUTAMBA MAMBULE JEAN DOMINIQUE	14/09/2020	14/09/2020 NANTES21	Collaborateur expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
NAVARRO TOM	21/11/2022 16/12/2022	MAUGUIO	STAGIAIRE	
NGUYEN LAM THUY QUYNH	07/06/2022	07/06/2022 LILLE19	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
N'HARI CHIRAZ	08/11/2021	08/11/2021 NICE26	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
NICOLAS TESS	02/09/2019	02/09/2019 COGNAC12	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
NIGGEL FREDERIC	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
NKWUFUTH KONG BANG KRANZ ARTHUR	01/06/2021	01/06/2021 PARIS20	Collaborateur Expertise junior	Niveau : 4, Coefficient : 260
PACITTO NATHALIE née ROIG	01/06/2007	17/02/1992 MARSEILL4	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
PAGES CHRISTOPHE	16/06/2022 30/06/2023	MAUGUIO	PRESTATAIRE	
PANON ELISHA	01/09/2022	01/09/2022 BORDEAUX1	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
PAPPALARDO PIERRE	02/11/2021	02/11/2021 MEYREUIL	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
PEKASSA KARCHE IDRIS	01/09/2021	01/03/2021 PARIS20	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
PELLETER MARJOLAINE	19/10/2016	19/10/2016 QUIMPER2	Collaborateur expertise	Niveau : 4, Coefficient : 280
PERCHARD JULIE	29/08/2019	29/08/2016 COGNAC12	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
PERON MIREILLE née LE MOIGNE	01/10/2008	10/09/1990 PLOBANNA3	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
PESQUER SERGE	01/06/2007	04/10/1999 RENNES24	Manager Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385

PIALOT CELINE	10/06/2013	10/06/2013 MAUGUIO	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
PIENZIEVA DARIA	12/04/2022	12/04/2022 NICE26	Collaborateur Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
PLOMB ROBERT	17/06/2019	17/06/2019 SAINT QU16	Collaborateur Expertise Expérimenté	Niveau : 4, Coefficient : 280
PONTAT JUSTINE	17/10/2016	17/10/2016 BORDEAUX1	Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
PORTEFAIX REMI	02/11/2022	02/11/2022 LIMOGES23	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
POSSET RENE-DOMINIQUE	28/11/2022	28/11/2022 NANTES21	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
POULET BRIGITTE née LEMAIRE	01/11/2007	19/06/2002 SAINT QU16	Collaborateur Expertise Expérimenté	Niveau : 4, Coefficient : 280
POURRE MARIE	04/04/2022	04/04/2022 AMIENS5	Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
POUZENS ELODIE	01/09/2014 15/12/2022	01/09/2014 LIMOGES23	Collaborateur expertise senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
PRIETO MAGALI	01/06/2007	02/10/2002 LIMOGES23	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
PRIEUR CHARLINE	16/05/2022	16/05/2022 MAUGUIO	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
PRIN CHRISTELLE	01/06/2022	01/06/2022 MAUGUIO	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
RABY JEAN-NOEL	01/11/2022	01/11/2022 COGNAC12	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
RADA POOJITHA	07/11/2022	07/11/2022 PARIS20	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
RAIBAUT MAGALI	01/07/2008	06/02/2006 NICE26	Directeur Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 500
RAIMBAULT YANN	03/09/2007	03/09/2007 BORDEAUX1	Directeur Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 500
RAISON CHARLES	01/01/2014	02/01/2013 COGNAC12	Senior Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
RANNOU VANESSA	12/07/2010	12/07/2010 QUIMPER2	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
RATTON MATHIEU	01/11/2021	01/11/2021 BORDEAUX1	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
REAP CHALOUNY	27/05/2019	27/05/2019 PLOBANNA3	Collaborateur expertise	Niveau : 4, Coefficient : 280
REAU CECILE	13/01/2022	13/01/2022 MARSEILL4	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
REDOUANI HAFSA	20/06/2022 31/12/2022	NICE NA	PRESTATAIRE HAPEAZ	
REICHELT FABIEN	04/09/2012	17/01/2012 COGNAC12	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
REJASSE ANGELA	05/09/2022	05/09/2022 COGNAC12	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
RICHARD CLAIRE née DUBIEN	17/02/2020	17/02/2020 MEYREUIL	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
RICHARD SHARON	12/12/2022 16/12/2022	MAUGUIO	STAGIAIRE	
RICHTER JULIAN	20/09/2011	20/09/2011 STRASBOU13	Senior Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
RIPALOSKI ROMAIN	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
RIVALIN MARTINE	01/07/2021	01/07/2021 PAU8	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
RIVET CORINNE née MESONA	02/11/2021	02/11/2021 MAUGUIO	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
RIVET ELODIE	01/09/2022	01/09/2022 COGNAC12	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
ROBIN KATHY	01/03/2022	01/03/2022 NICE26	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
RODRIGUES MELANIE	08/11/2022 31/12/2022		HAPEAZ - CANNES	
ROGNAN CHRISTIAN	01/06/2007	07/11/1988 RENNES24	Directeur Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 500
ROLAIN JULIANNE	19/09/2022	19/09/2022 MEYREUIL	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
ROSSILLON NICOLAS	03/02/2014	03/02/2014 BOURG EN25	Directeur Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 500
ROUGIER GABRIELLE	04/01/2010	04/01/2010 COGNAC12	Directeur Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 500
ROUGIER JENNIFER	01/09/2022	01/09/2022 COGNAC12	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
ROUX BEATRICE née BARNY	05/12/2011	05/12/2011 COGNAC12	Collaborateur expertise senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
RUAS CANDICE	01/09/2017	01/09/2017 MAUGUIO	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
SABY MAUBESY CHRISTIAN	01/06/2007	01/01/1984 PAU8	Auditeur Expert	Niveau : 1, Coefficient : 600
SADYKOVA GULNARA époux(se) MOUTONGO BLACK	29/08/2022	29/08/2022 PARIS20	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
SAINT-JULIEN ELODIE	20/09/2022	20/09/2022 PLOBANNA3	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220

SALAMI ALIYOU	04/01/2021	11/12/2022	04/01/2021 LILLE19	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
SCHMITT LEGER SANDRINE née LEGER	01/06/2007		01/06/1995 COGNAC12	Senior Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
SCHNEIDER HENRI	05/09/2022		17/11/2014 MAUGUIO	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
SEILER CYRIAQUE	05/09/2022		05/09/2022 STRASBOU13	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
SENECHAL AURELIEN	01/10/2019		01/10/2019 MEYREUIL	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
SHAHUL HAMEED SHAHIN	01/01/2017		14/01/2013 PARIS20	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
SOMMET NICOLAS	01/11/2007		01/07/2002 SAINT QU16	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
SONDARJEE MICHEL	01/01/2017		02/11/1999 PARIS20	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
SORO NADEGE	03/11/2022		03/11/2022 MARSEILL4	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
SOURY ELODIE née PARBEAU	02/11/2009		02/11/2009 SAINT QU16	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
SPAGNOLO MARIE FRANCOISE	01/07/2008		05/09/1994 NICE26	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
STIGER YOHAN	07/10/2020		07/10/2020 MEYREUIL	Collaborateur Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 200
STUDER JEREMY	01/07/2022	31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
SUAREZ CHRISTOPHE	05/11/2018		05/11/2018 BORDEAUX1	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
SURDAUT EMMANUELLE	02/09/2013		02/09/2013 COGNAC12	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
TABOU KUATE	12/12/2022		07/12/2018 BORDEAUX1	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
THALLER MAEVA née PANGRANI	04/09/2017		04/09/2017 NICE26	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
THAV PAULINE	14/09/2020	02/12/2022	14/09/2020 DIJON9	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
THAV PAULINE	03/12/2022		14/09/2020 DIJON9	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
THEBAULT PAULINE	01/12/2022		01/12/2022 RENNES24	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
THUEL CLARANCE	02/11/2021		04/01/2021 LYON 222	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
TITTICHE CHELALI MYRIAMA	27/02/2020		27/02/2020 RENNES24	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
TOUIL SOFIANE	20/06/2022	31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
TOUKALI ALDJIA	13/01/2020		13/01/2020 PARIS20	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
TOURRE MARIE	01/11/2021		01/11/2021 BORDEAUX1	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
TREMAUDAN LOIC	07/11/2022		07/11/2022 MAUGUIO	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
TRESTKA CORINNE	01/11/2007		06/10/1997 SAINT QU16	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
TRUONG MEGANE	05/09/2022		05/09/2022 PARIS20	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
ULIVIERI MARINE	28/09/2020		28/09/2020 MEYREUIL	Directeur Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 500
VANG MAY	07/09/2020		13/01/2020 NICE26	Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
VERDUREAU LAURE	01/07/2022	31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
VERMILLARD FANNY née(e) VERMILLARD	01/07/2022	15/01/2023	MONTPELL355	PRESTATAIRE	
VERMILLARD FRANCOIS	01/07/2022	15/01/2023	MONTPELL355	PRESTATAIRE	
VERMONT AMANDINE	01/01/2017		14/09/2015 PARIS20	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
VERNET MANON	03/01/2022		03/01/2022 MEYREUIL	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
VERNET VERONIQUE née BRUN	28/10/2013		24/06/2013 BOURG EN25	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
VERNOIS CHRISTINE	02/03/2015		02/03/2015 LIMOGES23	Collaborateur expertise senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
VIAULT ANNE ESTELLE	01/01/2017		01/09/2008 PARIS20	Directeur Associé	Coefficient : 600
VIEVILLE VANESSA	01/07/2008		02/01/2007 NICE26	Collaborateur Expertise Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
VIGNAU FABIEN	20/09/2011		20/09/2011 PAU8	Manager Expertise	Niveau : 2, Coefficient : 450
VIROLLE SOLENNE	26/10/2020	31/12/2022	26/10/2020 BORDEAUX1	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
VRIGNON DORINE	01/11/2021		06/09/2021 COGNAC12	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
WAGNER MARC	23/12/2010		23/12/2010 LILLE19	Directeur Associé	Niveau : 1, Coefficient : 600

WALDEN CHARLOTTE	05/09/2022	05/09/2022 NICE26	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
WALDSCHMIDT QUENTIN	20/10/2014	20/10/2014 LIMOGES23	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 385
WOGELL EMMA	05/09/2022	05/09/2022 DIJON9	Alternant Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 175
WUSCHER MARINE	06/09/2021	04/01/2021 STRASBOU13	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
YESSOUFOU AFFISSI	01/03/2021	01/03/2021 NANTES21	Collaborateur expertise	Niveau : 4, Coefficient : 220
YOUSSEF SAHBI	02/09/2019	02/09/2019 NICE26	Collaborateur Expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
YUCE ESENGUL	11/10/2022	11/10/2022 NANTES21	Superviseur Expertise	Niveau : 3, Coefficient : 330
ZAHOUANI HAJER	12/12/2022	12/12/2022 NICE26	Collaborateur Expertise	Niveau : 5, Coefficient : 200
ALMEIDA ANA SOFIA	03/01/2008	10/04/2008 PAU8	Assistant de Direction Expert	Niveau : 4, Coefficient : 280
ANDREAE NATHALIE époux(se) BOERO	01/07/2008	04/07/1988 NICE26	Assistant de Direction Expert	Niveau : 4, Coefficient : 280
AUTHIER INGRID	04/01/2021	04/01/2021 COGNAC12	Assistant de Direction junior	Niveau : 4, Coefficient : 220
BEAUFILS ASTRID	24/10/2016	24/10/2016 RENNES24	Assistant de Direction Confirmé	Niveau : 4, Coefficient : 260
BENGUESSOUM MORGANE	23/11/2020	23/11/2020 QUIMPER2	Assistant de Direction Confirmé	Niveau : 4, Coefficient : 260
BOUQUET NADIA née KADDIOUI	01/10/2007	01/10/2007 PARIS20	Agent d'entretien	Niveau : 5, Coefficient : 170
BUCHALLET RACHELLE	06/01/2014	06/01/2014 BOURG EN25	Assistant de Direction Expert	Niveau : 4, Coefficient : 280
BUSNEL VALERIE	01/01/2017	29/10/2007 PARIS20	Assistant de Direction Expert	Niveau : 3, Coefficient : 330
BUTIN LAETITIA née BRIE	01/11/2018	22/05/2018 SAINT QU16	Assistante de Direction Confirmée	Niveau : 4, Coefficient : 260
CHRISTIAN DOMINIQUE née BOHL	01/01/2017	04/01/1986 PARIS20	Assistante de Direction Expert	Niveau : 3, Coefficient : 330
CLAUDOT JOHANA	18/02/2019	18/02/2019 NICE26	Assistante de Direction Confirmée	Niveau : 4, Coefficient : 260
CUILLERAT ANNE LAURE	24/08/2015	24/08/2015 BOURG EN25	Assistant de Direction Confirmé	Niveau : 4, Coefficient : 260
DA COSTA CATHERINE	11/04/2022	11/04/2022 MARSEILL4	Assistant de direction confirmée	Niveau : 4, Coefficient : 260
DECISE AGNES née MIGIANU	01/06/2007	02/02/2004 LYON 222	Assistant de Direction Expert	Niveau : 4, Coefficient : 280
DESECHALLIERS JANINE née AUTHIER	01/06/2007	01/03/2007 LIMOGES23	Agent d'entretien	Niveau : 5, Coefficient : 175
DUFOSSE MURIEL	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
FEDIANINA ZHANNA	21/06/2022	21/06/2022 NICE26	Assistante de Direction Junior	Niveau : 4, Coefficient : 220
FRADIN CHRISTINE née SCALART	01/06/2007	02/01/1988 PLOBANNA3	Collaborateur expertise	Niveau : 4, Coefficient : 260
GARCIA MATHILDE	25/03/2019	25/03/2019 LIMOGES23	Assistant de Direction Confirmé	Niveau : 4, Coefficient : 260
GOMMENGINGER CHLOE	01/04/2021	01/04/2021 STRASBOU13	Assistant de direction confirmé	Niveau : 4, Coefficient : 260
GUYOMARD GAELLE	10/03/2021	10/03/2021 COGNAC12	Assistant de Direction junior	Niveau : 4, Coefficient : 220
HELLE MARYVONNE née VALENTIN	01/11/2007	29/02/1988 SAINT QU16	Assistant de Direction Expert	Niveau : 4, Coefficient : 280
HENRIOT MAGALI née SERRE	01/06/2007	29/10/1999 MAUGUIO	Assistant de Direction Expert	Niveau : 3, Coefficient : 350
LAMY SANDRA	01/07/2019	28/09/2016 DIJON9	Assistant de Direction Expert	Niveau : 4, Coefficient : 280
LEFEBVRE CLAUDIE née LETRUN	13/12/2021	13/12/2021 AMIENS5	Secrétaire Administrative et Commerciale	Niveau : 4, Coefficient : 260
LOURDELLE FLORE	25/01/2021	25/01/2021 AMIENS5	Assistante de Direction Confirmée	Niveau : 4, Coefficient : 260
MARTIN LUDIVINE	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
MARTIN SYLVIE	01/11/2007	01/01/1991 LILLE19	Assistant de Direction Expert	Niveau : 4, Coefficient : 280
MAUNAIS NATHALIE née MOINE	23/04/2012	23/04/2012 COGNAC12	Assistant de Direction Expert	Niveau : 3, Coefficient : 330
MENTION ISABELLE née MASSON	01/11/2007	11/09/1985 SAINT QU16	Assistant de direction Confirmé	Niveau : 4, Coefficient : 260
MICELI RACHEL	20/06/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
MORIN ELODIE	29/11/2022 23/12/2022	PARIS20	INTERIMAIRE	
NOLLET AUDREY née CATHALA	19/09/2022	25/04/2022 SAINT QU16	Auditrice et Assistante de Direction Junior	Niveau : 5, Coefficient : 175
NOSEDA EMMANUELLE	18/04/2017	18/04/2017 MAUGUIO	Assistante de Direction Expert	Niveau : 4, Coefficient : 280
NUNES ADRIANO	01/01/2017	16/11/2009 PARIS20	Agent d'entretien	Niveau : 5, Coefficient : 170

NUNES CARLA née COLACO	01/01/2017	02/11/2009 PARIS20	Agent d'entretien	Niveau : 5, Coefficient : 170
PICHAVANT STEPHANIE née KERMORGANT	18/07/2022	18/07/2022 QUIMPER2	Assistante de Direction Confirmée	Niveau : 4, Coefficient : 260
RAMOS MARIE HELENE née MORAIS ALVES	01/11/2007	01/05/1984 SAINT QU16	Agent d'entretien	Niveau : 5, Coefficient : 175
RENAUX DANIELLE	01/01/2017	01/10/2004 PARIS20	Assistant de Direction Expert	Niveau : 3, Coefficient : 350
ROMEO CLAIRE	01/06/2007	02/02/1995 LYON 222	Assistant de Direction Expert	Niveau : 4, Coefficient : 280
SCHMITT SABINE	01/06/2007	07/02/1990 PAU8	Assistant de Direction Expert	Niveau : 4, Coefficient : 280
SEGOND JOHANNA	04/03/2019	04/03/2019 MEYREUIL	Assistant de Direction Junior	Niveau : 5, Coefficient : 200
SOMNY CONCEPTION née GIL	03/12/2007	24/09/2007 BORDEAUX1	Assistant de Direction Expert	Niveau : 4, Coefficient : 280
SOUZA FANNY	19/11/2018	19/11/2018 MEYREUIL	Responsable Administrative et Comptable	Niveau : 4, Coefficient : 260
TARIELLO LILIANE	01/07/2008	17/11/1981 NICE26	Assistant de Direction Expert	Niveau : 4, Coefficient : 280
THIERY ISABELLE	01/11/2017	17/05/2016 NANTES21	Assistant de Direction Confirmé	Niveau : 4, Coefficient : 260
TOUCHET JESSICA	01/07/2021	01/07/2021 COGNAC12	Assistant de direction confirmée	Niveau : 4, Coefficient : 260
TREILLARD EMELINE	12/03/2018	12/03/2018 LIMOGES23	Assistant de Direction junior	Niveau : 4, Coefficient : 220
VOLLOT ADRIEN	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
DIETZ ELISABETH née(e) LAURENCOT	01/04/2022 31/03/2023	NICE26	PRESTATAIRE	
AURILLON JEROME	01/07/2022	01/03/2007 PARIS20	Associé RM Expertise	Niveau : 1, Coefficient : 600
FERRAIS SOLENNE	15/06/2015	05/12/2011 QUIMPER2	Responsable RM CAC	Niveau : 2, Coefficient : 450
ZYATE YASSINE	16/05/2022	15/11/2021 NANTES21	Data Analyste	Niveau : 4, Coefficient : 220
BAHM MONIKA	07/11/2022	07/11/2022 NICE26	Fiscaliste Expérimenté	Niveau : 3, Coefficient : 330
BENSIMON STEPHANE	01/10/2020	01/10/2020 NICE26	Fiscaliste Expérimenté	Niveau : 3, Coefficient : 330
BERGE LAURE	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
BONHOMME JOEFFREY	11/10/2022 02/12/2022	11/10/2022 MEYREUIL	Assistant Juridique	Niveau : 4, Coefficient : 220
BOUCHET LOLA	14/10/2019	14/10/2019 COGNAC12	Juriste	Niveau : 4, Coefficient : 280
BUSNEL KATELL née GUEGUENOU	01/09/2008	24/03/2003 COGNAC12	Assistant secrétaire	Niveau : 4, Coefficient : 280
CALVET MARIE-CHRISTINE	06/01/2021 31/12/2023	NICE26	PRESTATAIRE	
COEURET STEPHANIE	31/08/2009	01/03/2009 AMIENS55	Juriste	Niveau : 4, Coefficient : 280
CRESTEL AUDREY LINE	07/02/2022	07/02/2022 AMIENS55	Juriste	Niveau : 4, Coefficient : 220
DARBES CAROLE	15/09/2021	15/09/2021 PARIS20	Juriste-Fiscaliste Expérimenté	Niveau : 3, Coefficient : 330
DECLOUX BENJAMIN	03/10/2016	03/10/2016 LIMOGES23	Juriste Expérimenté	Niveau : 3, Coefficient : 330
DESIR ELISE	06/03/2017	06/03/2017 LIMOGES23	Manager Juridique	Niveau : 2, Coefficient : 450
DOCHEZ CHARLOTTE	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
DRAGONNE MICHELE née GUERRY	23/06/2008	23/06/2008 AMIENS55	Juriste	Niveau : 4, Coefficient : 280
DURANCEAU ANAIS née RIGAUD	13/11/2017	13/11/2017 COGNAC12	Juriste	Niveau : 4, Coefficient : 280
EMBERT DEBORAH	05/12/2016	05/12/2016 COGNAC12	Juriste	Niveau : 4, Coefficient : 280
FAGERBORG GUNHILD	06/01/2015	06/01/2015 COGNAC12	Juriste	Niveau : 4, Coefficient : 280
GIOVANNINI SYLVIE née KNYSZUK	05/11/1990	05/11/1990 MEYREUIL	Directeur Juridique	Niveau : 2, Coefficient : 500
GLEIZE PAULINE	01/06/2018	01/06/2018 MEYREUIL	Juriste	Niveau : 4, Coefficient : 280
GUILLEMANT CHRISTINE	07/06/2021	07/06/2021 AMIENS55	Juriste	Niveau : 4, Coefficient : 280
HACHEMI-ALEINIKOVA NADIA	29/03/2021	29/03/2021 NICE26	Juriste Senior	Niveau : 4, Coefficient : 280
HEMON CHLOE	08/11/2022	08/11/2022 MEYREUIL	Juriste	Niveau : 4, Coefficient : 220
LAGARDE EUGENIE née BATTIN	08/02/2021	08/02/2021 COGNAC12	Juriste - Fiscaliste	Niveau : 4, Coefficient : 220
LAOU KING ANGE LAUREANNE	14/09/2020	14/09/2020 NANTES21	Juriste	Niveau : 4, Coefficient : 260
LEBLOND SOLEDAD	17/01/2022	17/01/2022 AMIENS55	Juriste	Niveau : 4, Coefficient : 260

LEGRAND MAXIME	14/03/2022	14/03/2022 NICE26	Fiscaliste expérimenté	Niveau : 2, Coefficient : 450
LEGRAND MIREILLE	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
LIMBERGER ALEXANDRA née TAFFORET	16/09/2013	16/09/2013 COGNAC12	Directeur Juridique	Niveau : 2, Coefficient : 500
MAHARI KARIM	06/09/2021	06/09/2021 AMIENS5	Superviseur Juridique	Niveau : 3, Coefficient : 385
ORLOVA OLENA	01/07/2008	12/10/2007 NICE26	Directeur Associé	Niveau : 1, Coefficient : 600
PONCHEL ELISE	17/01/2022	17/01/2022 AMIENS5	Juriste Droit Social	Niveau : 4, Coefficient : 280
RASSOKHINA IULIA	03/09/2018	03/09/2018 NICE26	Juriste	Niveau : 4, Coefficient : 260
REYNAUD NATACHA époux(se) D ISANTO REYNAUD	02/07/2018	02/07/2018 BOURG EN25	Juriste Expérimenté	Niveau : 3, Coefficient : 385
ROUGIER LEANNE	11/10/2022	11/10/2022 COGNAC12	Juriste	Niveau : 4, Coefficient : 220
ROUSSELET JULIA	21/02/2022	21/02/2022 NICE26	Fiscaliste	Niveau : 4, Coefficient : 260
SANNA CHARLINE	30/08/2021	06/01/2016 NICE26	Manager juridique	Niveau : 2, Coefficient : 450
SAPYN AUDREY	27/09/2021	27/09/2021 LIMOGES23	Juriste Fiscaliste	Niveau : 4, Coefficient : 260
SCONARD JULIEN	03/10/2011	03/10/2011 AMIENS5	Juriste droit social expérimenté	Niveau : 3, Coefficient : 330
TESSIER PIERRE	26/09/2022	26/09/2022 COGNAC12	Juriste	Niveau : 4, Coefficient : 220
THOMASO NATACHA	01/02/2022 23/12/2022	01/02/2022 NANTES21	Juriste Expérimenté	Niveau : 3, Coefficient : 385
VEPIERRE DELPHINE	02/11/2022	02/11/2022 NANTES21	Juriste Expérimenté	Niveau : 3, Coefficient : 330
VIGLIOTTI TEDDY	02/09/2015	02/09/2015 COGNAC12	Juriste Expérimenté	Niveau : 3, Coefficient : 330
WAYSBORT HARRY	04/01/2021	04/01/2021 NICE26	Fiscaliste expérimenté	Niveau : 3, Coefficient : 330
GBETI LARA	12/09/2022	12/09/2022 PARIS20	Stagiaire Juridique et Fiscal	
THOMAS EMERIC	04/07/2022	04/07/2022 AMIENS5	Stagiaire Juridique et Fiscal	
FERREIRA DA SILVA SHIRINE née REIS SHAGAGHI	10/01/2022	10/01/2021 PARIS20	Attachée de Direction et Chargée de Marketing et Business Development	Niveau : 3, Coefficient : 330
HORBUNOVA DARIA	11/04/2022	11/04/2022 NICE26	Assistante marketing et développement Sud	Niveau : 4, Coefficient : 220
TRONCHET MARIE JOSEE	17/11/2020	17/11/2020 NICE26	Manager Marketing et Développement Sud	Niveau : 3, Coefficient : 330
ALBERTINI CAROLINE	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
ASNAR CORINNE née ARRACHARD	12/11/2007	12/11/2007 MEYREUIL	Directeur Paie et Social	Niveau : 2, Coefficient : 500
BARD GUILLAUME	16/09/2019	16/09/2019 MAUGUIO	Superviseur Paie et Social	Niveau : 3, Coefficient : 385
BARRON ISABELLE née SIMONNE	04/04/2022	04/04/2022 PAU8	Collaborateur Paie et Social	Niveau : 4, Coefficient : 260
BEN SALEM MEHDY	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
BERNIER ANAEL	26/10/2020	26/10/2020 PARIS20	Collaborateur Paie et Social Expérimenté	Niveau : 4, Coefficient : 280
BIZOT-LAMBERT VERONIQUE née LAMBERT époux(se) BIZOT	03/10/2022	03/10/2022 NICE26	Manager Paie & Social	Niveau : 2, Coefficient : 450
BOULONGNE MELANIE	02/09/2021	02/09/2021 AMIENS5	Juriste Droit Social	Niveau : 4, Coefficient : 220
BRANDAM MARYLINE	01/06/2007	16/03/2001 PAU8	Senior Manager Paie & Social	Niveau : 2, Coefficient : 450
CALVAYRAC CELINE née VINCENT	13/01/2022	13/01/2022 MAUGUIO	Juriste en Droit Social Expérimenté	Niveau : 3, Coefficient : 330
CARLOT LUDIVINE	17/05/2021	17/05/2021 PAU8	Collaborateur Paie et Social	Niveau : 5, Coefficient : 200
CARON AURELIE née FIEREMANS LAVILA	01/06/2007	01/07/2001 PAU8	Directrice droit social	Niveau : 2, Coefficient : 500
CAZADEBAT SOPHIE	22/11/2022	22/11/2022 PAU8	Collaborateur Paie & Social	Niveau : 5, Coefficient : 175
CHABOT MIYUKI	04/07/2022	04/07/2022 BORDEAUX1	Juriste Droit Social	Niveau : 4, Coefficient : 260
COLOMBIER JUSTINE	01/06/2021	01/06/2021 AMIENS5	Assistant Paie et Social	Niveau : 4, Coefficient : 220
CONTAMINE ELENA	04/04/2022	04/04/2022 PAU8	Collaborateur Paie & Social	Niveau : 5, Coefficient : 175
DADOU SALSABYL	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
DAOUPHARS NICOLE née DANIEL	01/06/2007	14/01/1980 QUIMPER2	Superviseur Paie et Social	Niveau : 3, Coefficient : 385
DEBRUN LAUREHANNA	13/09/2022	13/09/2022 MEYREUIL	Alternant Paie	Niveau : 5, Coefficient : 175
DEO JULIE	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	

DESANLIS MARIE	06/07/2021	06/07/2021 NICE26	Collaborateur Paie et Social	Niveau : 4, Coefficient : 220
DESCHAMPS SOPHIE	01/01/2011	11/05/2010 RENNES24	Collaborateur Paie et Social Expérimenté	Niveau : 4, Coefficient : 280
DESMAREST VINOLA née LEJEUNE MARTIN	22/11/2021	22/11/2021 AMIENS5	Collaborateur Paie et Social	Niveau : 4, Coefficient : 220
DONNART ELISABETH	17/06/2019	17/06/2019 QUIMPER2	Collaborateur Paie et Social Expérimenté	Niveau : 4, Coefficient : 260
DOUANGSAVATH KELLY	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
DUBOIS MARION	21/02/2022	21/02/2022 SAINT QU16	Collaborateur Paie et Social	Niveau : 4, Coefficient : 220
DUFOSSE FABIENNE née DELRUE	14/03/2022	14/03/2022 AMIENS5	Superviseur Paie & Social	Niveau : 3, Coefficient : 385
DUFOUR MARJORIE née GRUNY	17/05/2010	11/05/2000 SAINT QU16	Collaborateur Paie et Social Expérimenté	Niveau : 4, Coefficient : 280
EL KHOUSSIRY CHOUAIB	26/06/2017	15/04/2012 SAINT QU16	Superviseur Paie et Social	Niveau : 3, Coefficient : 385
FACON JEREMIE	25/06/2009	25/06/2009 SAINT QU16	Collaborateur Paie et Social	Niveau : 4, Coefficient : 260
GALLO RASPOR ANNABELLE née GALLO	19/02/2009	29/11/2000 NICE26	Collaborateur Paie et Social Expérimenté	Niveau : 4, Coefficient : 280
GIEZEK CAROLE née CHERIF	16/09/2021	16/09/2021 MAUGUIO	Collaborateur Paie et Social	Niveau : 4, Coefficient : 260
GROSSE SOPHIE	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
HAUDEGON REMI	20/10/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
HELLAL SARAH	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
HELLO GUILLOU FLORENCE	21/09/2020	21/09/2020 RENNES24	Collaborateur Paie et Social Expérimenté	Niveau : 4, Coefficient : 280
HIBON GUYLAINÉ époux(se) PIERRE	14/04/2020	23/10/2017 PARIS20	Manager Paie & Social	Niveau : 2, Coefficient : 450
HOLVIQUE SIMON	01/09/2022 09/12/2022	01/09/2022 SAINT QU16	Collaborateur Paie & Social	Niveau : 4, Coefficient : 220
IBANEZ LAURA	14/01/2019	14/01/2019 MAUGUIO	Collaborateur Paie et Social Expérimenté	Niveau : 4, Coefficient : 280
IBERSIENE VERONIQUE née BURNOUF	01/12/2020	01/12/2020 PARIS20	Collaborateur Paie et Social Expérimenté	Niveau : 4, Coefficient : 280
JAGLIN SOPHIE	10/12/2018	10/12/2018 PAU8	Superviseur Paie & Social	Niveau : 3, Coefficient : 330
JAMETTE PASCAL	13/05/2019	13/05/2019 QUIMPER2	Manager Paie et Social	Niveau : 2, Coefficient : 450
JOUVE EVA	07/12/2022	07/12/2022 PAU8	Collaborateur Paie & Social	Niveau : 4, Coefficient : 260
JULIEN ALEXIS	06/09/2021	06/09/2021 DIJON9	Collaborateur Paie et Social	Niveau : 4, Coefficient : 220
LABAN JESSICA	22/10/2013	22/10/2012 PAU8	Collaborateur Paie & Social Expérimenté	Niveau : 4, Coefficient : 280
LAHAUSSE AUDREY	03/02/2020	03/02/2020 MEYREUIL	Gestionnaire de Paie	Niveau : 5, Coefficient : 175
LAMBERT CELINE née LEFEBVRE	15/10/2012	15/10/2012 PAU8	Collaborateur Paie & Social	Niveau : 4, Coefficient : 260
LAROCHE SOPHIE	07/11/2022	07/11/2022 PARIS20	Collaborateur Paie & Social	Niveau : 4, Coefficient : 280
LEFAIX GWENAEILLE	21/12/2020	21/12/2020 RENNES24	Collaborateur Paie et Social Expérimenté	Niveau : 4, Coefficient : 260
LEMAITRE ESTELLE	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
LEMORE PAUL	08/06/2020	06/06/2020 PAU8	Collaborateur Paie & Social	Niveau : 5, Coefficient : 200
LEVY JENNIFER	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
LOPES PATRICIA née DA SILVA	12/09/2022	12/09/2022 AMIENS5	Collaborateur Paie & Social	Niveau : 4, Coefficient : 220
LOUSSOUARN KLERVI	01/09/2022	11/07/2022 QUIMPER2	Alternant Paie	Niveau : 5, Coefficient : 175
LUCAS Laure	09/08/2021	SAINT QU16	PRESTATAIRE	
MAILLARD JUSTINE née ASNAR	05/07/2016	05/07/2016 MEYREUIL	Collaborateur Paie & Social	Niveau : 4, Coefficient : 260
MANGUIS CHARLOTTE	06/10/2020	06/10/2020 COGNAC12	Collaborateur Paie et Social	Niveau : 4, Coefficient : 220
MAURY LUDIVINE	03/03/2008	03/03/2008 MAUGUIO	Superviseur Paie et Social	Niveau : 3, Coefficient : 330
MELISSE VIRGINIE née BERTON	07/11/2016	07/11/2016 MAUGUIO	Collaborateur Paie et Social Expérimenté	Niveau : 4, Coefficient : 280
MICHEL SABRINA	19/07/2021	19/07/2021 PARIS20	Superviseur Paie et Social	Niveau : 3, Coefficient : 330
MONTESINOS ANABELLE	01/07/2022 31/12/2022	NICE26	PRESTATAIRE HAPEAZ	
MOUGENEL LAURENT	06/01/2016	06/01/2016 DIJON9	Collaborateur Paie et Social	Niveau : 4, Coefficient : 260
MURAD ISABELLE	01/06/2007	15/11/1999 MAUGUIO	Collaborateur Paie et Social Expérimenté	Niveau : 4, Coefficient : 280

N'GUYEN THI HIEN	07/06/2021	07/06/2021 PARIS20	Superviseur Paie et Social	Niveau : 3, Coefficient : 330
NOEL EMILIE	06/06/2017	06/06/2017 COGNAC12	Superviseur Paie & Social	Niveau : 3, Coefficient : 330
OROSCO MAINONI AGNES née OROSCO	01/06/2007	21/05/1991 MAUGUIO	Superviseur Paie et Social	Niveau : 3, Coefficient : 385
OSINGA SASCHA	13/09/2022	13/09/2022 MEYREUIL	Alternant Paie	Niveau : 5, Coefficient : 175
PARIS VALENTIN	10/05/2021	10/05/2021 SAINT QU16	Collaborateur Paie et Social Expérimenté	Niveau : 4, Coefficient : 280
PAROT BARTON CHARLENE née BARTON	05/12/2022	05/12/2022 PARIS20	Collaborateur Paie & Social Expérimenté	Niveau : 4, Coefficient : 280
PASQUIER VALERIE née BLIGNY	01/06/2007	16/08/1993 DIJON9	Directeur Paie et Social	Niveau : 2, Coefficient : 500
PAURICHE CARINE	01/04/2021	06/12/2022 01/04/2021 PAU8	Collaborateur Paie & Social	Niveau : 4, Coefficient : 260
PEDELABORDE GASPE SANDRINE née MALHERBE DIT LARTIGU	16/06/2008	16/06/2008 PAU8	Superviseur Paie et Social	Niveau : 3, Coefficient : 330
<b>PEDRO TIPHANIE</b>	<b>01/07/2022</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>NICE26</b>	<b>PRESTATAIRE HAPEAZ</b>
PELLAFIGUE DEBORAH	02/11/2016	02/11/2016 PAU8	Collaborateur Paie et Social	Niveau : 4, Coefficient : 260
PERCELAY ANNE née PAVEC	01/06/2007	18/10/1993 QUIMPER2	Collaborateur Paie et Social Expérimenté	Niveau : 3, Coefficient : 330
POREE LAETITIA	03/01/2022	03/01/2022 QUIMPER2	Collaborateur Paie & Social	Niveau : 4, Coefficient : 220
QUEMERE NATHALIE née LE PICHON	11/04/2022	11/04/2022 MAUGUIO	Collaborateur Paie et Social Expérimenté	Niveau : 4, Coefficient : 280
REZIGUE MAJDI	26/08/2019	07/04/2015 DIJON9	Superviseur Paie et Social	Niveau : 3, Coefficient : 385
RICHARD SOPHIE	29/10/2019	29/10/2019 NANTES21	Collaborateur Paie et Social Expérimenté	Niveau : 4, Coefficient : 280
RIOU INGRID	03/02/2020	30/12/2019 QUIMPER2	Collaborateur Paie et Social	Niveau : 4, Coefficient : 260
RODRIGUES DIANA	24/10/2022	24/10/2022 NICE26	Collaborateur Paie & Social Expérimenté	Niveau : 4, Coefficient : 280
ROUX JUDICAELLE	14/05/2018	08/02/2018 BOURG EN25	Collaborateur Paie & Social	Niveau : 4, Coefficient : 260
ROUX NELLY	16/10/2010	19/11/2009 PAU8	Manager Paie & Social	Niveau : 2, Coefficient : 450
SAELENS SOLENE	01/10/2020	27/10/2008 MAUGUIO	Salaried Partner	Coefficient : 600
SAIN MACARY ALEXANDRE	09/12/2019	09/12/2019 PAU8	Collaborateur Paie & Social	Niveau : 4, Coefficient : 220
SAVAT ALINE née GULON	03/10/2022	03/10/2022 NANTES21	Collaborateur Paie et Social Expérimenté	Niveau : 4, Coefficient : 280
SELLAMI SABRINA	23/05/2022	23/05/2022 PARIS20	Collaborateur Paie & Social Expérimenté	Niveau : 4, Coefficient : 280
<b>SELLIER SOPHIE</b>	<b>01/07/2022</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>NICE26</b>	<b>PRESTATAIRE HAPEAZ</b>
SERNA ISABELLE	20/02/2017	20/02/2017 NICE26	Manager Paie et Social	Niveau : 2, Coefficient : 450
SOBOLEVA NATALIYA	12/09/2022	12/09/2022 NANTES21	Alternant Paie & Social	Niveau : 5, Coefficient : 175
TROTOBAS SVETLANA née BRY	01/11/2018	18/06/2018 DIJON9	Collaborateur Paie et Social Expérimenté	Niveau : 4, Coefficient : 280
VASSALLO LAURIE	28/10/2019	28/10/2019 PAU8	Juriste Droit social	Niveau : 4, Coefficient : 260
VELON CELIA	05/10/2020	05/10/2020 BOURG EN25	Collaborateur Paie et Social	Niveau : 4, Coefficient : 260
YRIS AURORE	01/12/2022	01/12/2022 NANTES21	Collaborateur Paie & Social Expérimenté	Niveau : 4, Coefficient : 260